Ville de La Talaudière

le Lien

www.mairie-la-talaudiere.fr

ÉDITORIAL

En cette période mouvementée, il est difficile de trouver le bon sujet à traiter dans l'éditorial.

- Les travaux qui arrivent cet été seront développés dans la rubrique des "Grands Travaux".

- Les conséquences des attentats en France et en Belgique et l'état d'urgence, qui ont des répercussions dans la vie de tous les jours (écoles, manifestations publiques, coupe UEFA de football, déplacements en France ou à l'étranger…) sont largement traités par tous les médias.

- L'A45, bien sur, la fameuse vieille A45 qui nous pollue déjà avant d'avoir été réalisée, fera l'objet d'un document spécial qui sera distribué dans tous les foyers de La Talaudière dès que l'information sera connue. Pas avant l'été normalement ou peut-être plus tard parce qu'aujourd'hui il est bien compliqué de se faire une opinion objective sur le sujet. Des études complémentaires seraient à réaliser à la demande de M. Wauquier, Président de la Région Auvergne – Rhône-Alpes et de M. Guilloteau, Président du département du Rhône. Ce qui est sûr, c'est que le concessionnaire VINCI, désigné par M. Vidalies, Ministre des Transports, exige une participation financière de 845 millions d'euros à se partager : 50 % à la charge de l'État (422,5 millions d'euros) et, pour l'instant, 25 % pour le Département et 25 % pour Saint-Étienne Métropole soit 211 millions chacun. C'EST TRÈS CHER… surtout pour le contribuable et pour les collectivités déjà trop endettées.

- Je retiendrai finalement une lettre anonyme, une de ces correspondances qui permet à certains citoyens d'avoir le grand courage de s'exprimer sans se faire connaître. Dans sa missive, le grand courageux aborde l'augmentation des impôts locaux que j'ai fait voter par le Conseil Municipal. Ça me permet surtout d'expliquer à l'ensemble des habitants qui paient des impôts locaux, les raisons qui motivent ce choix qui n'est jamais très agréable :

Pour la troisième année consécutive, une réduction des concours financiers a été appliquée par l'État aux collectivités. Ces derniers diminueront, comme en 2015, de 3,67 milliards d'euros. La clef de répartition sera identique à celle de 2015, à savoir au prorata des recettes réelles de fonctionnement de chaque échelon de collectivités territoriales. Cela aboutit au partage suivant :

- 1 450 millions (39,5 %) pour les communes ;
- 621 millions (16,9 %) pour les EPCI à fiscalité propre ;
- 1 148 millions (31,3 %) pour les départements ;
- 451 millions (12,3 %) pour les régions.

Pour La Talaudière c'est une perte très importante qui emportait deux décisions possibles. Soit l'augmentation des impôts de 3 % (soit +20 € en moyenne pour un an et par ménage), soit la diminution des charges et donc, des services à la population.

Les taux d'imposition sont très bas à La Talaudière 10,41 % pour la taxe d'habitation en 2015 (20,16 % à Saint-Étienne).

Pour la diminution des charges, il ne faut pas croire que des miracles sont possibles. Il y a beaucoup de dépenses qui dépendent des tarifs qui nous sont imposés (les carburants, l'électricité, le gaz et tous les autres opérateurs extérieurs) et des moyens mis au service de la population (Bibliothèque, Centre Culturel, Crèche, Jardin d'enfants, Écoles, CCAS, Épicerie solidaire, Aides aux familles, Services aux ainés, Subventions aux associations, Aides aux commerces, Sécurité, Nettoyage et Propreté…)

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, le maintien des services à la population, ce qui permet un bien vivre ensemble à La Talaudière que beaucoup nous envient.

Par anticipation, parce que nous n'y sommes pas encore, je vous souhaite, à tous, de bonnes vacances d'été.

Le Maire
Pascal GARRIDO

sommaire

Le Mot du Maire	**2**
Sommaire	**3**
L'essentiel du Conseil	**4-5**
Le GRAND dossier	**6-9**
Les grands travaux	
Politique communale	**10-14**
Les TAP : le bilan	10,11
Enfance - Jeunesse	**15-17**
CME	15
Le service jeunesse	16-17
Portraits	**18-20**
La Galoche	18-19
C'était hier...	20
Culture et manifestations	**21-23**
Jumelages	**24-25**
Du Côté des Assos	**26-32**
Agenda	**33-34**
Carnets de vie	**35**

La Talaudière - Le Lien
Magazine Municipal d'Information

Édité par la Municipalité de La Talaudière
Revue diffusée gratuitement,
Reproduction et vente interdites.

Impression :
Rédaction - documentation - édition - diffusion :
Mairie de La Talaudière, Comité consultatif de la Communication - CS 3014
42531 La Talaudière cedex

Directeur de la publication : Daniel GRAMPFORT
Photos © R. DIMIER - MM. GALLEGO
Dépôt légal : 2ème trimestre 2016

c'est entre nous !

Les demandes de TRAVAUX

Les beaux jours arrivant, les projets mûris cet hiver vont pouvoir se concrétiser.
Suivant leur importance, des démarches préalables peuvent être nécessaires.

Quels travaux sont concernés ?

Vous n'aurez aucune formalité à accomplir pour des travaux d'entretien et de réparation ordinaires ou pour des constructions inférieures à 5m² de surface de plancher.
Pour des aménagements un peu plus importants, la déclaration préalable de travaux est nécessaire. Elle permet à l'administration de vérifier que votre projet respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.
C'est le cas pour, la construction d'un garage ou d'une dépendance qui entraîne la création d'une surface de plancher ou une emprise au sol nouvelle comprise entre 5 et 20m², également pour les travaux qui modifient l'aspect extérieur de la construction.
Au-delà de 20 m², c'est une demande de permis de construire qui devra être déposée.

Quelles sont les démarches à accomplir ?

Si vous êtes soumis à une déclaration préalable de travaux, elle est à établir sur le formulaire Cerfa 13404. Ce formulaire complet est utilisable dans tous les cas. Il existe un formulaire simplifié pour les travaux concernant une maison individuelle ou ses annexes, c'est le Cerfa 13703.
Votre dossier, accompagné des pièces justificatives, devra être envoyé en 2 exemplaires par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé à la mairie de la commune où se situe le terrain. Un récépissé avec un numéro d'enregistrement vous sera délivré.

Que faire après le dépôt ?

Le délai d'instruction est généralement de 1 mois à partir de la date du dépôt de la demande. Si dans ce délai d'un mois à dater de l'envoi ou du dépôt de la déclaration de travaux, vous n'avez pas de réponse, le silence de l'administration vaut autorisation tacite et vous pouvez commencer vos travaux. Vous disposez d'un délai de 2 ans pour les commencer. Passé ce délai, votre déclaration préalable n'est plus valable. Quand vos travaux ont commencé, ils ne doivent pas être interrompus pendant plus d'un an.
N'oubliez pas que vous devrez afficher, pendant toute la durée des travaux, le récépissé de dépôt portant le cachet de la mairie.

Pour aller plus loin :

L'essentiel du Conseil

Lundi 25 janvier 2016

Monsieur le Maire et les élus accueillent le Conseil Municipal des Enfants : installé pour la première fois en 1991, le Conseil Municipal d'Enfants est composé de 29 membres élus pour 2 ans, issus des 3 CM1 et CM2 des écoles élémentaires talaudiéroises. Chaque année, ils sont conviés à se présenter et à motiver leurs projets devant leurs confrères du Conseil Municipal.
Ils participent depuis deux ans au choix du thème et à la création du fleurissement de notre ville. Les trois commissions de travail ont déjà recensé un certain nombre d'actions à mener cette année (récolte d'anciennes paires de lunettes afin de les distribuer aux personnes en difficulté, accompagnement des personnes âgées sur internet, organiser le nettoyage de l'Onzon, organiser une rencontre sportive et une grande chasse au trésor pour les enfants de La Talaudière…). Les adultes, attentifs aux différents projets des enfants, s'engagent, après chiffrage budgétaire, à soutenir les actions choisies.

Vote des subventions exceptionnelles : les associations talaudiéroises peuvent, lors de leur demande annuelle de subvention, solliciter de la Commune une aide destinée au financement de projets spécifiques et exceptionnels. Ainsi, différents dossiers ont fait l'objet d'un vote unanime des élus. 520 € au Relais Petite Enfance "La Ribambelle" pour participation aux ateliers d'éveil moteur, communs aux structures de la Petite enfance de La Talaudière. 99 € aux Jardins familiaux de La Chazotte pour acquisition d'un abri de jardin. 200 € à l'association "À Tout Chœur", pour participation à la réfection des estrades. 2451 € à l'Association "Étoile Sportive Football", permettant d'acquérir divers mobiliers et matériels. 540 € au Centre de Formation des Apprentis du bâtiment et des travaux publics, au titre de la scolarité des Talaudiérois formés dans l'établissement.

Demandes de subventions pour le financement de projets : dans le cadre des contraintes financières liées aux différents projets communaux en cours, le Maire doit être autorisé par son Conseil Municipal à solliciter des aides au financement. Ainsi, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à formuler les demandes d'aides suivantes.

- **Pour la réhabilitation du Centre social,** demande de subventions présentées à la Préfecture de la Loire au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2016 (DETR) et à la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire au titre de l'aide à l'investissement.
- **Pour la réhabilitation du Clos-Brossy** en vue de la création d'une Maison du Patrimoine, demandes de subventions présentées à la Préfecture de la Loire au titre de la DETR 2016 et au Député François Rochebloine au titre de sa réserve parlementaire.

Lundi 7 mars 2016 :

Mise en place et financement des chantiers jeunesse : depuis 2013, la commune organise des chantiers éducatifs ayant pour objet de développer et faciliter la mise en situation de travail rémunéré de jeunes talaudiérois de 16 à 25 ans, en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle. Le projet est porté par la municipalité de La Talaudière qui signe une convention tripartite avec le Conseil Départemental et une association d'insertion professionnelle (STAFF 42). Les missions proposées concerneront cette année le fleurissement estival de la commune, l'entretien des locaux et l'accompagnement des enfants sur les temps périscolaires des écoles Victor-Hugo et Jean-Plathey, la participation au fonctionnement quotidien du Centre Culturel Communal Le Sou. De plus, dans le cadre de la réhabilitation du nouveau Pôle Jeunesse, un chantier peinture/déménagement pourrait être proposé. Les élus votent à l'unanimité le principe de mise en place des chantiers et le montant à charge pour la commune qui s'élève à 4150 € ;

Subvention exceptionnelle - Verdun 1916, forêt d'exception, un centenaire, un héritage : les commémorations liées à la Grande Guerre révèlent de grands lieux de mémoire. À l'occasion de la commémoration du 100ème anniversaire de la bataille de Verdun, le Conseil départemental de la Meuse et la Fondation du patrimoine et l'Office national des forêts lancent une souscription nationale dénommée "Verdun 1916 : forêt d'exception" avec pour objectif de préserver et de valoriser un des plus grands champs de bataille de l'histoire. Une subvention de 250 € est accordée à l'unanimité ce projet.

Maurice Hugon,

ancien Maire de La Talaudière, nous a quittés

Le 2 mars 2016, l'équipe municipale a perdu bien plus qu'un de ses membres, un ami, un frère.
Entre 1977 et 2001, Maurice Hugon a été successivement, Conseiller municipal, Adjoint au Maire, Maire, puis à nouveau Adjoint au Maire. S'il n'était plus sur la liste qui s'est présentée aux suffrages des Talaudiérois en 2001, il est malgré tout resté très impliqué dans la vie communale en participant aux travaux de plusieurs comités consultatifs jusqu'à ces dernières semaines.
Ancien directeur d'école, laïc convaincu, très attaché à l'école publique, il était aussi un homme impliqué dans la vie associative. Il était membre actif de plusieurs associations talaudiéroise, dont le Sou des Écoles et le Comité des Fêtes, dont il fut le président.
L'homme était également convaincu de la nécessité de s'engager dans les jumelages. Ainsi, en 1983 il est à l'origine de la création du Jumelage entre les villes de La Talaudière et de Küssaberg. Maurice Hugon a aussi été membre du Comité de jumelage Mali ; créé en février 1989 et officialisé en 1994. Sa présence et son travail en faveur du rapprochement entre les peuples étaient appréciés au-delà de la Méditerranée et des frontières.
À sa famille, nous adressons nos plus affectueuses pensées.

Lundi 11 avril 2016 :

Délibérations permettant l'ouverture et le bon fonctionnement de la piscine municipale durant la saison estivale 2016 : à l'occasion de ce Conseil Municipal, les élus ont approuvé à l'unanimité les trois délibérations présentées par Madame Ramona Gonzalez-Grail, concernant la saison 2016 de la piscine municipale.
Dans un premier temps, il convenait d'adopter les tarifs d'accès à l'établissement. Ils restent identiques à ceux pratiqués l'an passé, à l'exception de celui de la carte mensuelle "famille" qui sera facturée 40 €.
Dans un second temps, c'est le règlement intérieur de l'établissement qui devait être approuvé. Outre les dates d'ouverture et de fermeture (du 25 juin au 28 août 2016 inclus), quelques rectifications et précisions étaient apportées sur les règles d'hygiène et de sécurité qui s'imposent à la commune et au public. Le règlement intérieur est disponible à la piscine et peut être consulté par les baigneurs.
Enfin, les élus avaient à donner leur accord pour le recrutement des personnels de surveillance des bassins, titulaires des diplômes nécessaires, ainsi que pour l'embauche des caissiers et agents de propreté.
Vote des subventions exceptionnelles : comme lors du Conseil Municipal du 25 janvier 2016, plusieurs associations talaudiéroises ont vu leur demande de subvention exceptionnelle validée à l'unanimité par les élus communaux. 1 000 € au Comité de jumelage Mali pour renouveler ses supports d'informations. 370 € à l'Association Cap Danse au titre du projet de "Comédie estivale". 900 € au Club bouliste au titre du Challenge de la Municipalité. 3 091 € au Club Sorbiers - La Talaudière Basket, au titre des frais d'arbitrage de la saison 2014-2015. 1 000 € au Club de Cyclos La Talaudière – Sorbiers, pour l'organisation de la course La Talaudiéroise. Enfin, 25 € à l'Association PEP 42 pour l'adhésion de la classe de l'école Victor-Hugo qui participe au prix littéraire PEP 42 - ASSE Cœur vert.
Vœu pour la réhabilitation collective des 953 soldats fusillés pour l'exemple lors de la guerre de 14 – 18 : en 2012, cette question a fait l'objet de débats publics et d'une proposition de loi visant à la réhabilitation générale de ces combattants. Toutefois, cette loi fut déposée, mais rejetée et une petite quarantaine de réhabilitations seulement ont été accordées à titre individuel à ce jour. De nombreuses associations républicaines plaident pour cette réhabilitation. Ces hommes, souvent très jeunes, ont agi ou refusé d'agir dans des circonstances exceptionnelles et particulières. Ne pas en tenir compte, c'est persister à les considérer comme des lâches ou des traitres, c'est flétrir leur mémoire en jetant l'opprobre sur eux et leurs descendants. À l'unanimité, les membres du Conseil Municipal font le vœu que la République, en ces années de commémoration de la guerre de 14 – 18, réhabilite collectivement l'ensemble des soldats concernés et fasse porter leurs noms sur les monuments aux morts avec la mention "Mort pour la France".

Flashez-moi !
Retrouvez l'intégralité des Conseils municipaux

Les grands travaux
Les rues du centre-ville

Le 14 avril à 20h au Pôle festif, était organisée une réunion d'information, sur les travaux de cet été, à destination des habitants des rues : Mirabeau, République, Victor Hugo, Vauban et Evrard.
Force est de constater que nous avons eu peu de participants (une vingtaine). Nous revenons ici sur ces travaux de voirie qui vont durer plusieurs mois et occasionneront, forcément, des contraintes sur la circulation et le stationnement.

La poursuite des travaux rue de la République, de la Banque Populaire à la boulangerie Roquier :
sur cette portion de rue, la circulation et le stationnement seront interdits du 4 juillet au 28 octobre 2016. Les travaux consisteront en la poursuite de l'aménagement réalisé en 2013 et 2014 place Éthon-Wéry et carrefour République.

Du 04/07 au 28/10 : rue barrée sauf riverains
Stationnement interdit des 2 côtés

Rue de la République en sens unique
Obligation de touner à droite sur la rue Victor-Hugo

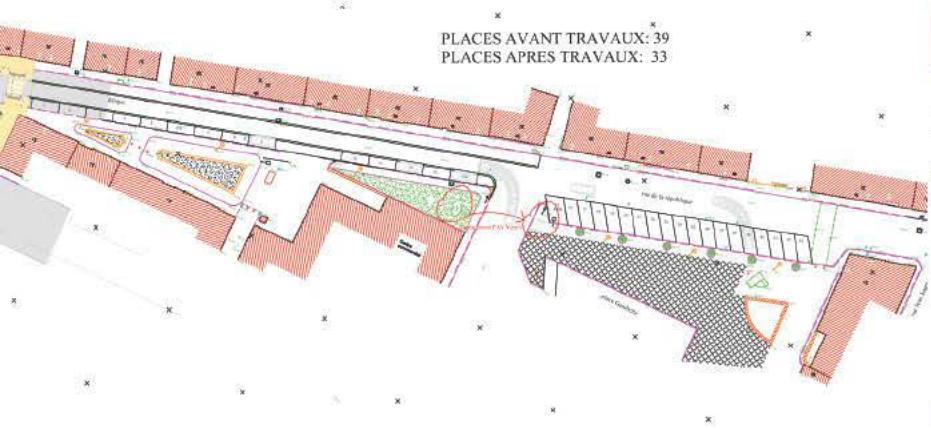

Travaux ERDF pour le changement du câble HTA (haute tension) qui traverse La Talaudière :

- 1ère tranche place Gambetta : du 9 au 20 mai 2016.

> Le marché sera déplacé les mardis.

- 2ème tranche rue Victor Hugo : du 23 mai au 3 juin 2016.
- 3ème tranche rue Victor Hugo : du 6 au 17 juin 2016.
- 4ème tranche rue Mirabeau, rue Vauban, rue Evrard : date à déterminer.

Le câble HTA qui dessert La Talaudière est en très mauvais état.
Il doit être changé au plus tôt sur le secteur du rond-point de la Sablière jusqu'au HLM Evrard. Pour la partie République-Gambetta, les travaux doivent précéder ceux que la Commune a prévus.

Le nouveau Centre social

Le Centre social, situé rue Clémenceau, avait besoin d'être rénové. Des problèmes d'accessibilité étaient signalés et les locaux devenaient vétustes. La Ville de La Talaudière a donc décidé de réhabiliter cette structure.

Des études de faisabilité ont été menées par l'agence Link à la suite desquelles un appel d'offres a été lancé et le jury composé d'architectes, d'élus de La Talaudière et de la Présidente du Centre social a retenu l'agence Novae.
Franck Le Bail et les architectes de l'agence ont travaillé avec Béô Design, qui comme son nom l'indique, est une agence de design. Une consultation s'est déroulée pendant le mois de février et a pris la forme de rencontres avec les parents et les enfants du centre de loisirs et d'entretiens avec les différents utilisateurs. Ces échanges ont permis de cibler les demandes des uns et des autres pour la conception architecturale du nouveau Centre social.
Le projet prévoit la démolition des deux bâtis du Centre social actuel. Le bâtiment du Pôle Jeunesse est conservé et sera intégré au Centre social. Un nouveau bâtiment en L, en rez-de-chaussée, sera construit afin d'accueillir des espaces adaptés aux besoins.

Un parvis public sera aménagé à l'angle de la rue Clémenceau et de l'impasse Berlioz. Une cour jardin intérieur plantée sera créée.
Un élément prédominant est apparu suite aux rencontres menées par Béô Design : il est attendu un bâtiment pour créer du lien. Pour cela, les espaces demandent à être bien identifiés. C'est le cas de l'accueil qui aura une surface importante ainsi que la grande salle de 100 m2 qui permettra la pratique des activités sportives et des arts vivants.
Un bâtiment respectueux de l'environnement avec, notamment :

- une toiture végétalisée,
- une structure mixte avec mur périphérique et ossature du soubassement en béton armé et charpente bois avec certains murs de refend en béton et des ouvertures permettant l'éclairage naturel sans déperdition d'énergie.

Les travaux de démolitions commenceront dès le mois de juillet et le nouveau Centre social pourrait ouvrir ses portes en septembre 2017.

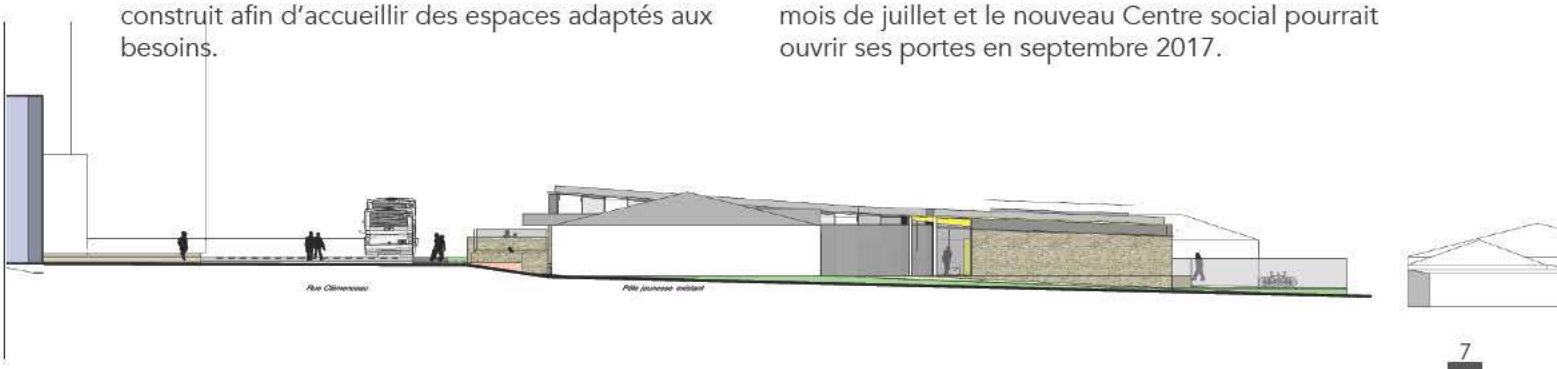

Un nouveau Pôle Jeunesse

projet partenarial

Le jeu des chaises musicales a opéré à La Talaudière. En effet suite à l'ouverture du Ricochet, ancienne Caisse de Secours réhabilitée en Pôle social, les travailleurs sociaux ont libéré le Centre Médico-Scolaire.
Celui-ci est destiné à accueillir le Pôle Jeunesse qui se trouve actuellement rue Clemenceau à côté du Centre social. Une fois libérés, les locaux actuels du Pôle Jeunesse seront intégrés au nouveau Centre social.
La réhabilitation du CMS en Pôle Jeunesse est menée par l'agence Activ Archi.
C'est un "coup de jeune" complet qui est apporté à ce bâtiment. La toiture en shingle est remplacée par des tuiles.
Toutes les cloisons existantes ont été démolies pour créer les nouveaux locaux en fonction des besoins définis par l'ensemble des utilisateurs du Pôle.
De plus, les jeunes ont travaillé avec un designer, Martin, qui leur a permis de visualiser à l'aide d'une maquette en carton plume les espaces qu'ils pourront aménager. Les jeunes travailleront ensuite sur les meubles et réaliseront certains d'entre eux avec l'aide des Compagnons du Devoir.
Ils prendront également les pinceaux pour mettre en couleur les murs de ce nouveau Pôle.
Le déménagement devrait se faire à la fin du mois de juin. Le mois de juillet servira à s'approprier totalement le nouveau lieu de vie de la jeunesse talaudiéroise.

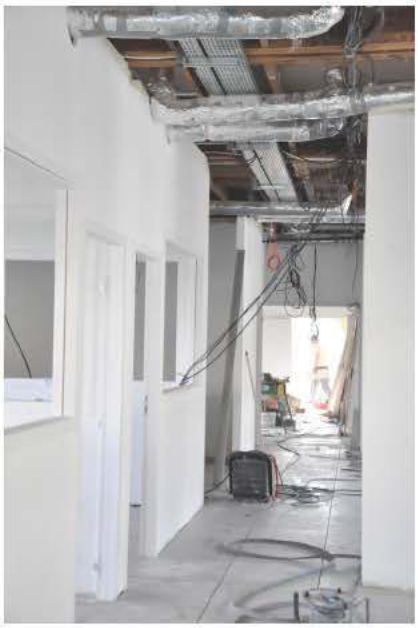

Esquisses visuelles du projet réalisées par l'architecte chargé du projet

Un grand projet : le Clos Brossy

Culture et environnement : un double projet pour un lieu d'exception !

L'ancienne maison des ingénieurs des mines et son parc, situés au bas de la rue Jean Brossy, feront l'objet d'une importante réhabilitation avant une ouverture au public envisagée au plus tôt à la rentrée 2017.

Le chantier devrait débuter au cours du second semestre 2016. L'ancienne demeure des ingénieurs deviendra la nouvelle Maison du patrimoine alors que les dépendances seront aménagées pour accueillir un espace éducatif autour de la ferme et des ses animaux. Le parc quant à lui, nettoyé et mis en valeur, deviendra un nouveau lieu de promenade frais et bucolique pour les talaudiérois.

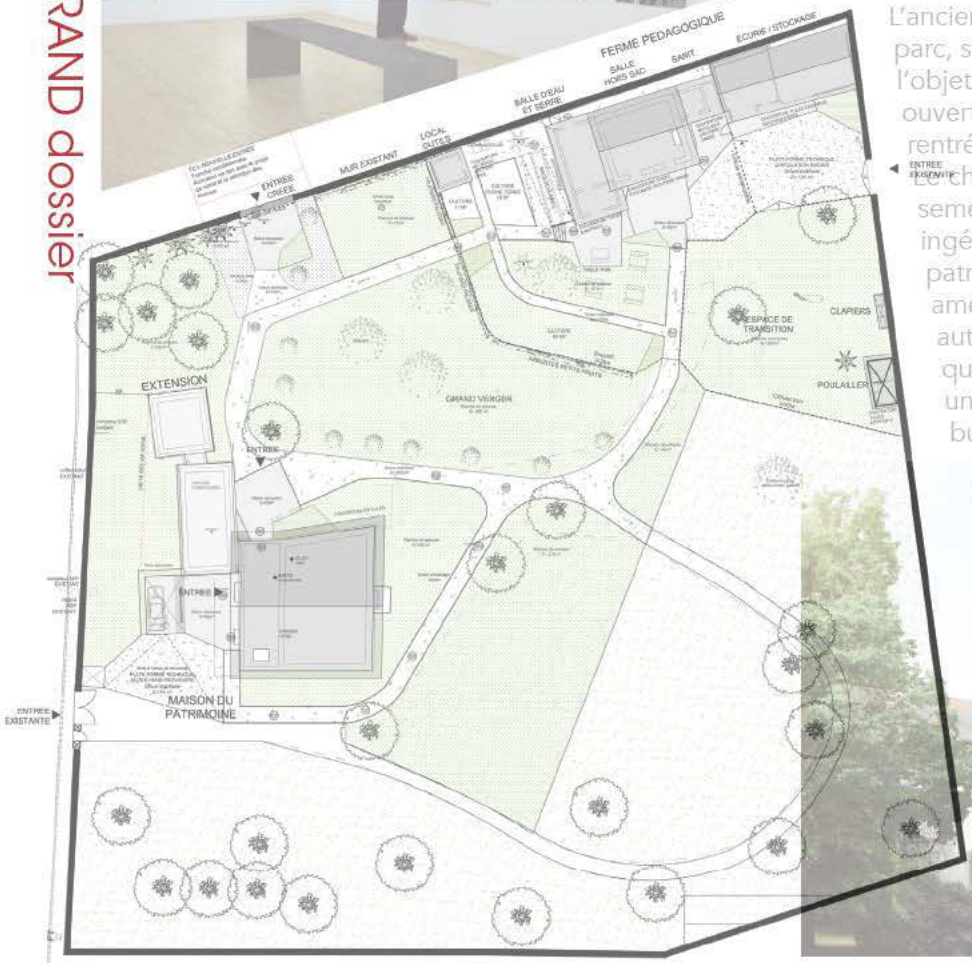

Les dépendances

C'est le printemps

Fleurissez-vous !

Organisé le 27 avril 2016 par la Région Auvergne – Rhône-Alpes, le palmarès 2015 des villes et villages fleuris a permis à la Commune de La Talaudière d'obtenir officiellement la 3ème fleur qui figure déjà sur les panneaux d'entrée de ville. C'est une reconnaissance que nous pensons méritée et qu'il faut entretenir voir faire fructifier pour s'orienter vers l'obtention de la 4ème fleur.

L'implication de tous les habitants est importante et nous faisons toujours appel à vous bien que l'engouement général ne soit pas encore là.

Ça commence par l'inscription gratuite au concours communal des maisons, balcons, fenêtres et jardins fleuris ouverts à tous les habitants.

Pour encourager les inscriptions, le 22 mai, dans le cadre de la Fête des Fleurs organisée dans le Parc Municipal, tous ceux qui feront la démarche se verront offrir 3 plants aux couleurs 2016 et du terreau.

Après le jaune, le bleu et l'orange qui ont marqué le fleurissement 2015, cette année nous avons choisi le rouge, le blanc et le rose.

Notre cadre de vie est important pour tous et les fleurs sont toujours appréciées pour embellir la ville, mais aussi le lieu que vous habitez. Pour faire plaisir à un proche, on offre souvent des fleurs.

Alors fleurissez-vous !

Réforme des rythmes scolaires

Les TAP : le bilan

En septembre 2013, la Commune de La Talaudière a mis en application la réforme des rythmes scolaires. Les enfants vont à l'école le mercredi matin, mais ils terminent les autres jours à 15h45. De 15h45 à 17h, la Commune propose des activités de découverte et d'initiation gratuites et ouvertes à tous les enfants des écoles publiques, que l'on appelle les TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Pour mettre en place ce projet, la Commune a travaillé avec les enseignants et les parents d'élèves Un Projet Educatif De Territoire (PEDT) a été signé avec l'Inspection Académique et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale dès septembre 2013 et le service a été déclaré en Accueil de Loisirs Périscolaire.

En cette 3ème année de fonctionnement, la Commune a mené des enquêtes pour évaluer la satisfaction et envisager des améliorations à apporter pour la rentrée 2016.
471 enfants sont scolarisés sur les 3 écoles publiques. 86 % sont inscrits aux TAP et plus de la moitié d'entre eux participent 4 jours par semaine.

Satisfaction des parents sur l'organisation des TAP

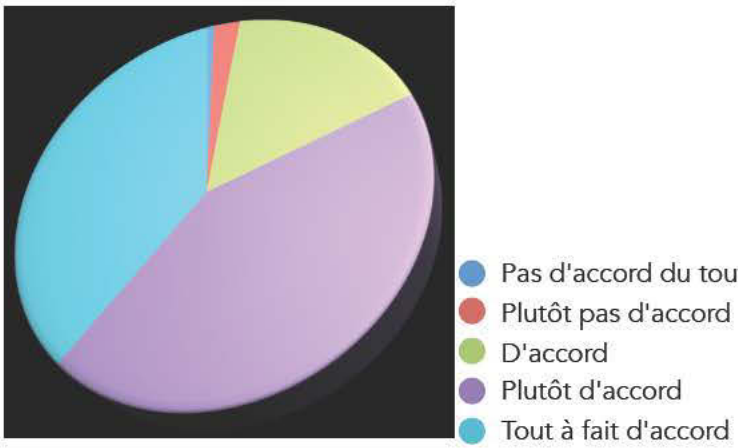

Les familles sont satisfaites de la diversité et de la qualité des activités proposées.

Rythme de vie familiale

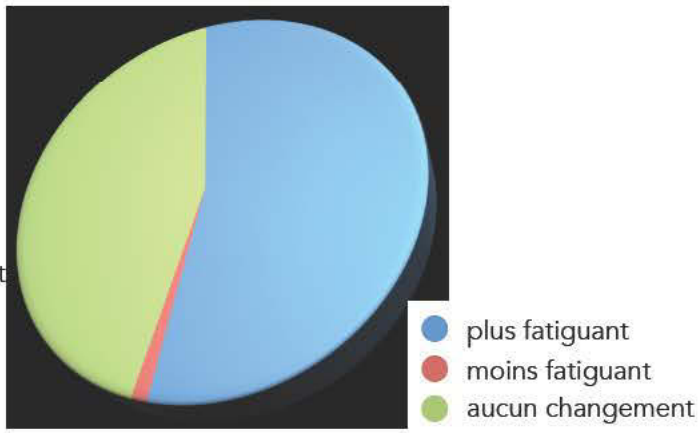

Le repos du mercredi manque aux familles.

Est-ce que tu aimes les activités ?

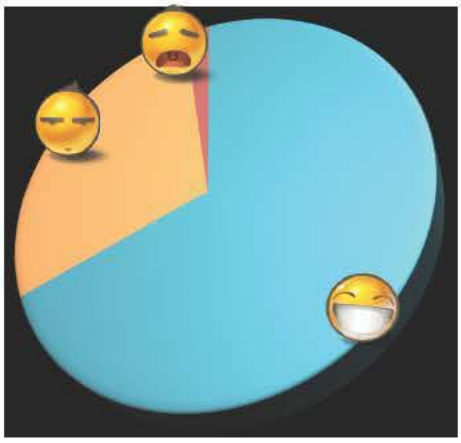

Est-ce que les animateurs s'occupent bien de toi ?

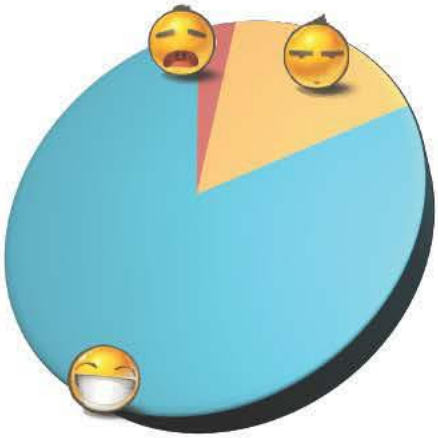

Te sens-tu fatigué pendant les activités ?

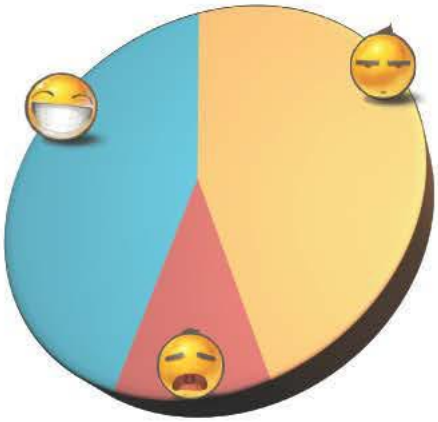

Les intervenants estiment en majorité qu'ils disposent de locaux et de matériel adaptés.
Ils soulignent que ces temps permettent aux enfants d'apprendre en s'amusant, et favorisent leur épanouissement.
Les enseignants pensent en majorité que les horaires choisis en concertation sont adaptés. Ils sont en majorité satisfaits de l'organisation et ils souhaitent renouveler les réunions avec les agents périscolaires, sur chaque école.
Pour les années à venir, l'organisation ne sera pas modifiée et les TAP resteront gratuits. La Commune va continuer le suivi des activités pour toujours tendre vers des améliorations, et elle s'attachera à répondre aux quelques demandes soulevées dans les enquêtes notamment la communication sur les intervenants (trombinoscope) et les locaux (plan détaillé).

"J'aime aller aux activités, car ça me détend et me défoule et ça fait redescendre le stress"

"On apprend, on joue, on construit"

Le service périscolaire ne comprend pas que les TAP, il est également mis en place :
- le matin (7h30 - 8h30),
- le midi (11h30 - 13h30 avec le repas et le mercredi 11h30 - 12h30 sans le repas),
- le soir après les TAP (17h -18h30).

C'est un service qui regroupe 70 agents sur l'ensemble de la semaine, dont :
- 82 % sont qualifiés (CAP petite enfance, BAFA, diplôme du secteur sportif ou culturel, etc.),
- 6 % sont en cours de formation.

En 2014, la Commune a souhaité accompagner le personnel par la mise en place d'une formation BAFA sur site pour 12 agents qui ont tous obtenu leur diplôme.

Retrouvez l'intégralité des synthèses des enquêtes sur le site de la Commune

"J'aime, car c'est amusant et passionnant"

"Je vois les copains et les copines de Michelet"

Centre-ville

Enquête sur les déplacements

Souhaitant faire un diagnostic sur les déplacements dans le centre de La Talaudière, nous avons demandé à l'IUT de travailler avec de jeunes étudiants. Ce sont Élise, Lola, Gaëlle et Constance qui ont mené l'enquête. Dans le cadre de leur projet tutoré de 2ème année de Techniques de Commercialisation, elles ont effectué une étude de terrain auprès des résidents, des personnes de passage et des commerçants du centre-ville.
Concernant l'étude quantitative auprès des habitants et visiteurs de La Talaudière, elles ont positionné leur champ d'études sur le centre-ville (d'Éthon-Wéry à la mairie).
Elles ont interrogé 250 personnes de 30 à 70 ans.
Pour l'étude qualitative auprès des commerçants, nos jeunes étudiantes ont élaboré un guide d'entretien sur les thèmes suivants : le commerçant, les clients, la signalétique, le cadre de vie.
Ce qui ressort de ces entretiens :
Il existe des besoins et des attentes en matière de :

- stationnement : création d'un nouveau parking soit en périphérie soit souterrain,
- circulation : déviation du centre-ville,
- cadre de vie : la ville est agréable, lieu où il fait bon vivre,
- signalétique : pour annoncer les parkings existant sur la commune.

Suite à ces conclusions, les étudiantes font quelques préconisations :

- développement d'une ligne de transport collectif utilisant une navette électrique. Elle s'adresserait aux résidents de la périphérie de La Talaudière pour se rendre au marché le samedi matin,
- création d'une rubrique covoiturage sur le site internet de la Mairie,
- campagne de communication pour adopter une attitude citoyenne sur le stationnement,
- signalétique en zone bleue et pour les parkings,
- installer plus de parcs à vélos,
- modification de l'entrée du parking Gambetta.

Il ressort unanimement le bien-vivre réel à La Talaudière !
Élise, Lola, Gaëlle et Constance ont effectué un travail intéressant.
À nous maintenant de réfléchir et de discuter avec les habitants et commerçants pour retenir les meilleures solutions.
Et vous qui n'avez pas participé à l'enquête, qu'en pensez-vous ? La tribune des lecteurs vous est ouverte !

Le point sur le problème des odeurs

Depuis la réunion publique du 30 octobre, après avoir respecté les délais impartis aux marchés publics, le 11 mars 2016, nous avons recruté le bureau d'Études ODOMETRIC, avec le concours de la DDPP (Direction Départemental de la Protection des Populations).
La phase recueil et synthèse des données existantes a été engagée. Une réunion de cadrage et d'état des lieux a été organisée le 12 avril avec l'ensemble des entreprises présentes sur le site du Pôle de la Viande.

Après l'installation d'une station météo, ODOMETRIC a fait le recensement des sources d'odeurs (épandage agricole et émanations du Pôle de la Viande).
Le 2 mai 2016, ODOMETRIC présentera les résultats de l'étude de dispersion engagée et envisagera des propositions d'actions. Un accompagnement des industriels est également prévu.
À l'issue de cette étude et des résultats attendus, une nouvelle réunion publique sera programmée. Tous les habitants de La Talaudière seront conviés à y participer.

TAFTA

Un danger qui nous menace

La Talaudière est "une commune où il fait bon vivre" : aides à la population en difficulté, politique de préservation environnementale et protection de la santé par la lutte contre les produits phytosanitaires, repas avec des produits locaux et bio dans les cantines scolaires, aides aux associations, lutte contre le réchauffement climatique, etc.

Toutes ces mesures seront mises à mal par le grand marché transatlantique dit TAFTA en cours de négociation "dans notre dos" (mais aussi par l'accord CETA).

Mais TAFTA (Trans-Atlantic Free Trade Agreement), c'est quoi ? Il s'agit d'un accord commercial de libre-échange en négociation entre l'Europe et les USA.

Il concerne des domaines aussi variés que les services publics, l'accès aux médicaments, la sécurité alimentaire ou le règlement des différents privés-publics. Les négociations sont menées par un petit groupe de fonctionnaires non élus dans la plus totale opacité.

Et CETA (Canada-EU Trade Agreement), c'est quoi ? : il s'agit d'un accord similaire entre l'Europe et le Canada.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2014, vos élus ont voté une motion d'opposition à ces accords internationaux.

Il nous semble utile et primordial d'expliquer aujourd'hui les raisons de ce vote, afin que chaque habitant de notre ville connaisse parfaitement les motifs de ce choix et les impacts sur le quotidien de telles mesures.

8 raisons de s'inquiéter et de s'y opposer

UNE MENACE POUR LA DÉMOCRATIE
S'ils sont adoptés, les accords TAFTA, CETA et TISA donneront aux multinationales le pouvoir de porter plainte contre les gouvernements à propos de décisions démocratiques qui pourraient nuire à leurs profits.

UNE MENACE POUR LES SERVICES PUBLICS
Ces accords ouvriront les services publics tels que la santé et l'éducation, au secteur marchand, imposant une libéralisation et une privatisation toujours plus grande. Ils interdiront tout retour en gestion publique des services précédemment privatisés tels que l'eau ou l'énergie.

UNE MENACE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET POUR L'ENVIRONNEMENT
Les normes sanitaires au sein de l'Union européenne seront abaissées au niveau très bas des USA. Les restrictions européennes ou nationales sur les OGM, les pesticides, la viande aux hormones, ou sur les gaz de schistes seront passibles d'énormes pénalités à payer aux multinationales, interdisant toute décision souveraine.

UNE MENACE POUR LE CLIMAT
Les échanges de marchandises entre les continents vont se multiplier et accélérer le réchauffement climatique. Aucun engagement contraignant n'a été pris à la COP21 et les États qui voudront imposer des restrictions sur les émissions de gaz à effet de serre pourront être poursuivis par les multinationales gourmandes d'énergies fossiles.

UNE MENACE POUR LES DROITS SOCIAUX
Les droits des salariés seront réduits au niveau des normes les plus basses en vigueur. Les entreprises pourront faire travailler en Europe des salariés de pays à faible protection sociale, sans respecter les règles sociales européennes.

UNE MENACE POUR L'AGRICULTURE PAYSANNE
La fin des droits de douane sur les produits agricoles et la concurrence des produits agro-industriels nord-américains, sans norme sanitaire protectrice, vont pousser à l'industrialisation de l'agriculture européenne aux dépens de l'agriculture paysanne, garante d'emploi et d'une alimentation saine et respectueuse de la Terre.

UNE DÉRÉGULATION DE LA FINANCE INTERNATIONALE
Les accords de libre-échange veulent supprimer un grand nombre des règles telles que les garde-fous bancaires mis en œuvre en 2008 pour éviter la répétition des krachs financiers.

UNE MENACE SUR LE DROIT DES PEUPLES
Les négociations de ces accords sont menées dans le plus grand secret. L'accès aux documents est verrouillé même pour les députés européens et pour les ministres des États. À l'opposé, le lobbying des investisseurs internationaux s'impose sur les institutions européennes et joue un rôle majeur dans les négociations en cours.

Inauguration

Le Ricochet

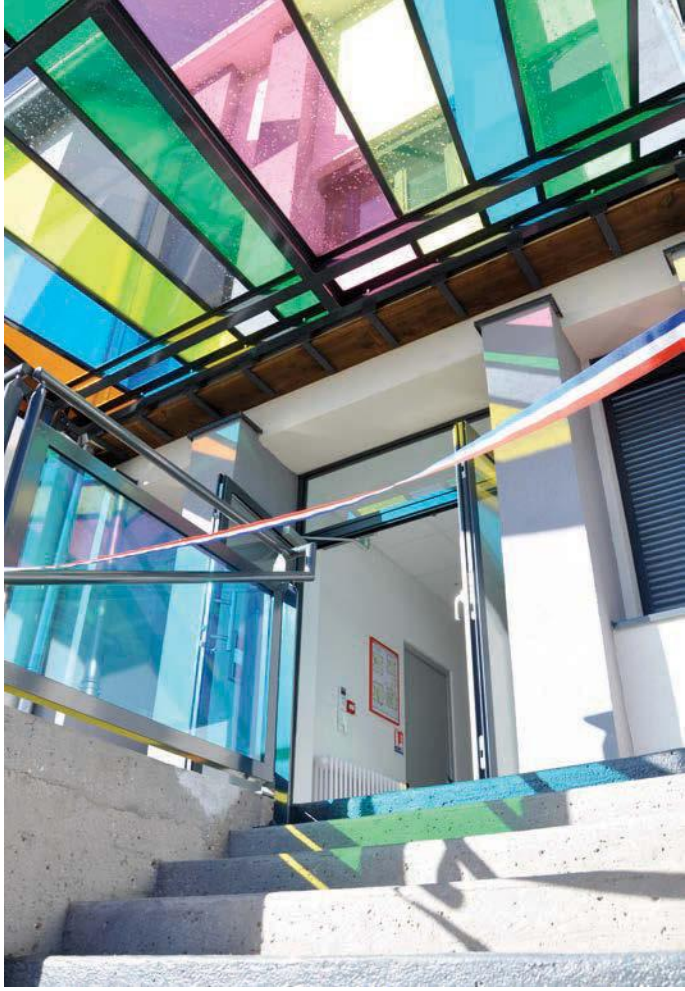

Le 5 mars dernier, en présence des élus départementaux, Solange Berlier Vice-Présidente à l'enfance et Bernard Philibert Conseiller Départemental du Canton, le Ricochet a été inauguré. La matinée a débuté par une visite de l'épicerie sociale avec les explications sur son fonctionnement, données par Sarah Martinaud, Conseillère en Économie Sociale et Familiale (CESF) de la commune de La Talaudière, en charge de l'épicerie. Les invités ont ensuite découvert les locaux mis à la disposition des travailleurs sociaux du Département (Assistante sociale, Conseillère en Économie Sociale et Familiale, Médecin et Infirmière de MPI) puis ont visité les deux appartements d'urgence (type 3 et type 1) ainsi que les deux appartements en locatif qui occupent les étages de la maison.
Le bâtiment réhabilité a suscité de nombreux compliments pour sa fonctionnalité et sa luminosité.

Nous nous sommes ensuite dirigés vers le Pôle festif où le Maire, Pascal Garrido, accueillait les nombreux invités.
Les élus ont affirmé leur appréciation de ce lieu, et tous ont plébiscité cette belle réalisation propre à créer le lien social qui doit être un élément fédérateur dans notre société.

L'architecte DPLG Amandine Besseas de l'agence Cristal AB a donné quelques explications sur sa volonté d'apporter de la luminosité à cet édifice.

L'épicerie sociale a commencé à fonctionner et accueille une douzaine de familles de La Talaudière. Un remerciement a été adressé aux bénévoles sans lesquels cette structure ne pourrait fonctionner.

Pour conclure cette manifestation, le verre de l'amitié a été servi.

Photo du centre : Loris, Arthur et Loïc entourent Mesdames Ramona Gonzalez-Grail, Solange Berlier et Messieurs Pascal Garrido, Bernard Philibert/Photo ci-contre : Mme Marie-Jeanne Lagniet, Adjointe à l'Action sociale et C.C.A.S.

Le CME au stade Geoffroy Guichard

Tous les deux ans, les Francas et la DDCS organisent une rencontre des Conseils Municipaux Enfants et Jeunes de la Loire. Cette année en lien avec l'EURO 2016, nous avons décidé de nous retrouver le samedi 2 avril au Chaudron, emblème du sport stéphanois.
Le thème choisi pour la journée était "Le sport vecteur de vivre ensemble". Nos jeunes élus de La Talaudière ont tous répondu présents à l'invitation. Ils se sont retrouvés avec les centaines d'élus d'autres communes du département. Des groupes ont été faits en mélangeant les enfants de différents CME, ce qui a permis d'échanger et connaître d'autres conseillers.
La journée était organisée en deux parties. Le matin, il s'agissait de réfléchir et d'apporter sa contribution à l'élaboration d'une charte sur le thème de la journée. Les animateurs ont proposé un photo-langage ce qui a permis à nos jeunes enfants de réfléchir, échanger et proposer des phrases pour cette charte. Après ce travail en groupe, tout le monde s'est retrouvé dans le grand salon du stade pour découvrir le fruit du travail de chaque groupe. 450 enfants étaient présents et une centaine d'adultes les accompagnait.

C'est alors que les enfants ont pu rencontrer Jérémie Jannot, parrain de cette manifestation. Il y a eu plusieurs interventions de sportifs Marielle et Dominique Garde, Jérémie Jannot, qui ont développé sur le thème du "vivre ensemble". Même le nouveau préfet de la Loire est venu dire un mot aux jeunes élus.
L'heure du repas, tiré du sac, était attendue avec impatience et tous se sont retrouvés dans les gradins du stade Geoffroy Guichard pour pique-niquer.
L'après-midi, les enfants ont pu découvrir et pratiquer différentes activités sportives telles que le hockey sur gazon, la sarbacane, le cheerleading… Et ils ont visité le stade Geoffroy Guichard, même les vestiaires!!!
Après une journée bien remplie, ils avaient tous plein de choses à raconter en rentrant chez eux.
Vous retrouverez les réalisations, actions de l'année 2015/2016 dans le double page du Lien de septembre.

Pôle Jeunesse

Un service de proximité pour les jeunes

Bilan des activités du PIJ

Le Point Information Jeunesse, espace d'accueil et d'information à destination des jeunes et des familles, poursuit son travail d'accompagnement. Les ateliers CV, lettre de motivation ainsi que l'accompagnement aux démarches administratives par internet ont été plébiscités par les jeunes.
Les permanences de la mission locale accueillent chaque lundi les jeunes en cours de réflexion et de construction de leur avenir professionnel. De nombreux projets ont été renouvelés, notamment en ce qui concerne le groupe de baby-sitters qui s'attache actuellement à aller à la rencontre des familles, travaille sur la communication et propose différentes animations.
La Croix Blanche est de nouveau venue former les jeunes au secourisme, une formation d'autant plus attendue après les évènements de novembre.
Quant à l'opération jobs d'été, elle a permis aux jeunes de découvrir les secteurs qui emploient et de postuler sur les offres disponibles. Elle a aussi été l'occasion de découvrir les offres vacances proposées par la Région.

Photo ci-contre : une jeune de l'équipe baby-sitting en plein maquillage pour le carnaval.

Découverte des métiers

Depuis plusieurs mois, le PIJ propose différentes animations mêlant découverte des métiers et initiation aux outils numériques et aux médias.
Neuf élèves des classes de 6ème du collège réalisent un jeu de société destiné à faire connaître les ateliers café-cyber et à tester ses compétences numériques à l'aide d'un illustrateur graphiste qui travaille avec eux sur la finalisation du jeu.
Des élèves de 4ème ont bénéficié d'une information, dispensée au collège, sur l'apprentissage et les centres de formation professionnelle.
Un troisième groupe a exploré les multiples métiers du Design et réalisé "une capsule vidéo" permettant de partager, de façon animée, ce qu'ils ont appris : mise en mouvement de textes et d'images avec des effets d'écriture, de dessins. Un nouvel outil pour communiquer de manière visuelle et ludique.

Photo ci-dessous : l'atelier café-cyber avec l'illustrateur Ulric Stahl, en pleine conception de jeu de société.

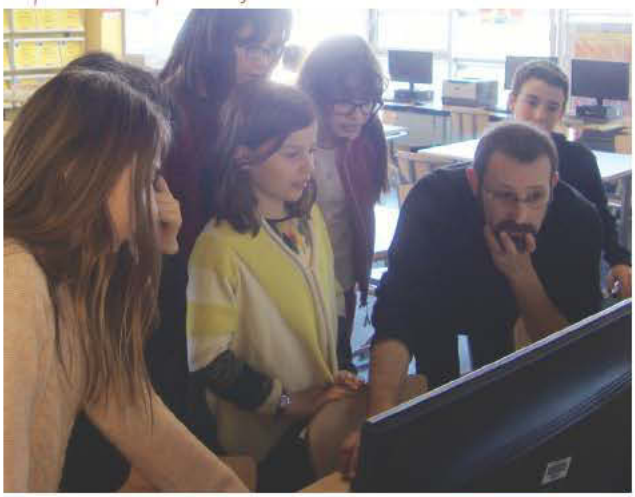

AGENDA

Mai 2016 :
- atelier CV,
- lettre de motivation et accompagnement à la recherche de jobs d'été
- bons plans vacances pour les jeunes.
- information sur le BAFA et les métiers de l'animation avec remise des dossiers d'aide financière pour les jeunes talaudiérois.

Mai à sept 2016 : poursuite des chantiers éducatifs pour permettre à des jeunes, sans-emploi ou en cours de formation, de travailler trois semaines au sein des services municipaux.

Juillet 2016 : stage bénévole de découverte de l'animation avec les adolescents.
Juin à août 2016 : accompagnement des emplois d'été Mairie, réservés aux 16-20 ans pour une première expérience professionnelle et une meilleure connaissance du fonctionnement de la commune.

Secteur jeune...

... en mode Design !

On déménage ! Et oui, en septembre, adieu notre bon vieux Pôle Jeunesse. Nous emménageons dans l'ancien Centre Médico-Scolaire à côté de la piscine. Un nouveau local, un espace plus grand, tout à faire, tout à imaginer...

Alors en attendant, pour que ce nouvel endroit corresponde à nos attentes, on anticipe ! Nous avons profité des vacances de février pour lancer notre projet participatif ouvert à tous les jeunes talaudiérois : "Design-moi un Pôle Jeunesse". Avec l'équipe d'animateurs et Martin, notre Designer, nous avons exploré le monde du Design à travers des discussions, des ateliers, des visites... Autant d'expériences enrichissantes qui nous ont ouvert l'esprit et permis de nous projeter sur l'aménagement intérieur du nouveau Pôle.

Notre travail s'est poursuivi en avril et nous avons finalisé la partie signalétique/peinture et c'est le monde de l'Artisanat que nous avons découvert avec les "Compagnons du Devoir", basés à La Talaudière. Prochaine étape ? Les vacances de juillet et de nombreux ateliers autour de la fabrication de meubles !

Enfin, ce sera la rentrée, l'ouverture... mais là, c'est une autre histoire...

Réflexion, fabrication... atelier découverte de l'axe mobilier design.

Réalisation de la maquette du nouveau Pôle Jeunesse à l'échelle "Playmobil".

Plan : On s'approprie les plans, on se projette sur les espaces.

AGENDA

- **De mai à juin :** exposition "Design-moi un Pôle Jeunesse" dans le hall d'accueil de la Mairie. Venez découvrir le nouveau Pôle Jeunesse à travers le travail réalisé par les jeunes lors des différentes étapes du projet.
- **Mercredis 15, 22 et 29 juin et vendredis 17, 24 juin et 1er juillet de 14h à 18h:** permanences pour les inscriptions pour les vacances de juillet du Secteur jeunes.
- **Vacances d'été** : du lundi 4 au vendredi 29 juillet (à la journée - programme d'activités) et du lundi 22 août au vendredi 2 septembre après- midi (accueil libre).

Pour s'inscrire : Avoir entre 11 et 17 ans (ouvert aux CM2 qui passent en 6ème).
Remplir une fiche d'inscription. Adhésion : 5 €, valable de juin 2016 à juin 2017
Contact : Pôle Jeunesse, 04 77 53 95 30, servicejeunesse@latalaudière.fr

Petite histoire de La Galoche

Le tracé de la voie à Pont Bayard.

Alors qu'un projet de troisième ligne de tram est à l'étude à Saint-Étienne, il est bon de se rappeler que le réseau de tramways sur l'agglomération stéphanoise a atteint jusqu'à 90 km de La Fouillouse au Pertuiset et de Roche-la-Molière et Saint-Genest-Lerpt à Rive-de-Gier. Et au sein de ce vaste réseau, il y avait La Galoche qui, partant de Carnot, rejoignait Pélussin puis Maclas en passant par La Talaudière.
C'est en 1896 que le projet de cette ligne a été déclaré d'intérêt public et c'est le 1er août 1901 que le premier tronçon est inauguré entre Saint-Étienne et Saint-Chamond via Langonand, avant le prolongement jusqu'à Pélussin en 1905 et Maclas seulement en 1923.

Rue Mirabeau.

Lors de son ouverture, la ligne exploitée par la Compagnie des Chemins de Fer Départementaux de La Loire (CFDL) disposait d'un parc de 6 locomotives Pinguely, 13 voitures à bogies, 3 fourgons et 24 wagons. Ce sera ensuite la Compagnie des Chemins de Fer du Centre en 1911 puis la Régie des Chemins de Fer Départementaux en 1928, qui exploiteront la ligne.
La Galoche traversait La Talaudière depuis Pont Bayard en passant par la rue Mirabeau et la rue Victor Hugo en provenance de Carnot par la RD3. À Saint-Chamond, elle empruntait les voies du tram de la CFVE (Compagnie des Chemins de Fer à Voie Étroite), ancêtre de la STAS, jusqu'à Grand-Croix puis

Place Éthon-Wéry.

La gare rue Victor-Hugo à l'emplacement actuel de la pendule.

gagnait Saint-Paul-en-Jarez, La Terrasse-sur-Dorlay, le col de Pavezin, Pélussin puis Maclas en franchissant deux viaducs toujours bien en places. Le tracé est encore très visible dans la vallée du Langonand en particulier sur la droite de la route en direction de Saint-Chamond au-dessus de la rivière.

Il faut savoir que le trajet Saint-Étienne/Maclas durait 3h30 avec changement de locomotive à la Bachasse (La Grand-Croix) en raison d'un changement de sens. Tout le monde se retrouvait alors pour se désaltérer au restaurant Eymard, les passagers invitant les mécaniciens pour être sûrs de ne pas rater le départ.
Il y avait quatre employés à bord : le chauffeur, le mécanicien, le convoyeur et le postier. Le train transportait marchandises, poste et voyageurs. Trente-trois personnes travaillaient sur la ligne et il y avait quatre allers-retours par jour en 1913. La Galoche était empruntée quotidiennement par de nombreux ouvriers de La Talaudière travaillant aux Aciéries de La Marine à Saint-Chamond ainsi que par les ouvrières des fabriques de lacets de la vallée du Gier, nombre d'entre elles partant le lundi matin par le train de 5h50 pour revenir par le train de 19h10 avant que celui-ci ne soit avancé à 17h10 et ne les oblige à rentrer à pied, car les usines fermaient à 18h30. Leur pétition soutenue par les industriels et le conseil municipal de Saint-Chamond, pour le rétablissement de ce dernier train, reste lettre morte. La compagnie rétorque qu'il ne faut pas perdre de vue que ces voyageurs sont titulaires d'une carte d'abonnement hebdomadaire à prix excessivement réduit qui fait ressortir le prix du voyage de Saint-Chamond à La Talaudière à 0,07 franc en moyenne. "Vous reconnaitrez que ce prix est loin de couvrir les frais de mise en marche d'un train spécial."
Il faut environ 30 minutes pour aller de Saint-Chamond à La Talaudière sauf si la neige bloque la voie comme en janvier et février 1917 où il y aura jusqu'à 50 hommes (internés civils, prisonniers polonais ou ouvriers chinois au chômage) pour dégager la voie qui sera à nouveau perturbée le 9 mars par le déraillement d'un train de marchandises qui s'est emballé dans la descente, causant la mort du mécanicien. Il pouvait aussi arriver que, trop chargés dans la montée, les voyageurs descendent de voiture pour alléger le convoi et le rejoignent plus haut.

L'épopée de La Galoche va s'achever en juillet 1932 en raison du déficit d'exploitation et des difficultés liées à la circulation des trains en centre-ville. Des autocars prennent le relais entre Saint-Étienne et Maclas, ce sera le début d'une nouvelle histoire : celle de la Société Régionale de Transport toujours exploitée par la famille Collomb et présente à La Talaudière avec la ligne14. Mais l'histoire des transports par la famille Collomb mériterait à elle seule un autre article...

Quand on tuait le cochon

Témoignage d'Henri Delorme octobre 2015

"Ces temps derniers on a beaucoup parlé du cochon surtout depuis qu'il est devenu un produit industrialisé. C'est l'occasion de faire un petit rappel quand voici quelques décennies, on tuait le cochon dans de nombreux foyers et chez les mineurs en particulier.

La tuée du cochon – vers 1947 au café du Pilon à Fontarès

Généralement, le cochon était acheté chez les cultivateurs de la commune et quand il faisait les 150 kilos, on mettait un terme à sa carrière. L'animal était condamné à jeuner depuis la veille. Très souvent il était récalcitrant pour sortir de sa porcherie. On le tirait par les oreilles tout en le poussant vigoureusement. Ses hurlements étaient significatifs, car il pressentait sa fin de vie. On le saignait et son sang, recueilli dans un seau, était soigneusement remué pour qu'il ne caille pas en prévision de la fabrication des boudins. Le cochon mort était étendu sur une sorte de brancard sommairement confectionné à l'aide "d'écoins" récupérés à la mine. Le paysan vendeur offrait la paille de seigle pour le brûler. Ensuite la pauvre bête était râclée avec un couteau et soigneusement lavée. On passait ensuite au découpage. La tête et les jambons étaient mis de côté puis on sortait les boyaux qu'il fallait soigneusement laver pour recevoir le sang des boudins. On récupérait la graisse qu'on appelait le saindoux. On sortait ensuite les côtes que l'on salait de même façon que les pieds, les oreilles et surtout le marteau pour les bonnes dégustations du lard. Le lendemain on devait hacher soigneusement la viande pour la confection des saucissons et des saucisses et autres cochonnailles comme les "grillatons" c'est-à-dire ce qu'il reste de solide lorsqu'on a fait fondre la graisse. Quand on tuait le cochon, on portait "la fricaude" aux voisins, aux amis, à l'instituteur, au curé. C'était un plat composé d'abats du porc notamment boudins, foie, gésier. Cette fricaude était généralement dégustée avec une fricassée de pommes de terre au saindoux.

Les sociétés locales comme le Sou, le Cercle, les boulistes, les hospitaliers organisaient chaque année le concours de belote du cochon qui avait toujours un très bon succès, comme, par exemple cette truie (femelle du porc) de 240 kilos fournie par la ferme Giron (aujourd'hui le 1810) qui a été distribuée par lots aux 224 joueurs de belote au cours d'un concours en 1957 [à la] salle de la piscine. Dans les foyers c'était une rude journée, mais grâce à ce travail on pouvait durant tout l'hiver, manger lard et jambons. À cette époque frigo et congélateur n'existaient pas et c'est ce sel conservateur qui donnait un goût inimitable à toute cette cochonnaille très appréciée.

Les abatteurs, ces hommes qui travaillaient beaucoup et efficacement étaient nombreux. Nous en citerons deux. Le plus ancien, Raymond dit "La Mouche" qui habitait au roule et vraisemblablement le dernier, Jean Sabatier très connu et très estimé dans le monde associatif. L'un comme l'autre étaient des agents de maîtrise des mines de la Chazotte qui utilisaient leur temps de repos et de congés pour accomplir leur mission."

La Maison du Patrimoine et de la Mesure

aMusée-vous !

Nuit des musées
19h à minuit
entrée gratuite

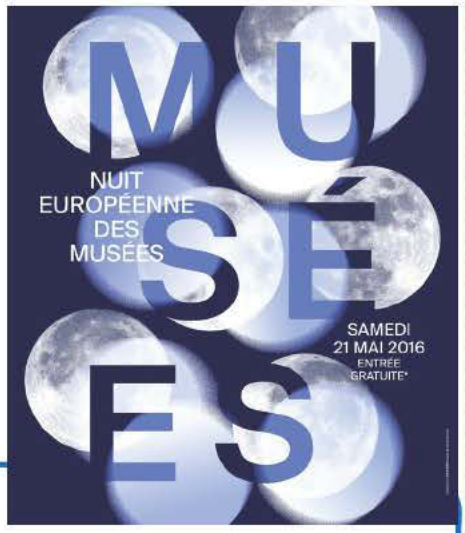

Vous aimez jouer, gagner, rire ? Alors, rendez-vous le 21 mai à partir de 19h à la Maison du Patrimoine et de la Mesure pour une grande soirée jeux de société ! En famille ou entre amis, venez passer un moment convivial dans un lieu inhabituel pour jouer !

Les dimanches au musée : depuis septembre 2015, la Maison du Patrimoine et de la Mesure propose, le premier dimanche de chaque mois, des animations gratuites : visites guidées thématiques, témoignages, ateliers... N'hésitez pas à consulter la page Agenda (pp.36-37) et le site internet **www.mairie-la-talaudiere.fr** pour connaître notre programmation !

La Talaud'hier et de demain...

Le Comité Consultatif Archives et Patrimoine et la Ville de La Talaudière vous invitent à une double exposition qui se déroulera les deux premiers week-end du mois de juillet (2, 3 juillet et 9, 10 juillet) dans l'enceinte du Clos Brossy.

Vous pourrez découvrir, en plein air, une exposition sur le futur de cet espace qui fera l'objet prochainement d'importants travaux et vous replonger dans la Talaud'hier, une évocation thématique de la vie de notre commune depuis le début du siècle dernier.
Plus d'informations dans nos prochains Info-Flash et par voie d'affichage…

Le Sou et la Maison de la Nature

Avant l'A45 ?

Laissez parler les terres

Depuis la première proposition présentée par la Société des Autostrades Françaises en mai 1935, le projet de l'A45 revient régulièrement sur le devant de la scène. Se fera, se fera pas ?..
Sur le sujet, un nouveau fruit artistique a mûri. Né de la rencontre entre Gregory Bonnefont *(à gauche)*, auteur, comédien, metteur en scène et Niko Rodamel *(à droite)*,

photographe et journaliste, ce triptyque atypique et citoyen "Avant l'A45? Laissez parler les terres" regroupe une exposition, une pièce de théâtre documentaire elle-même suivie d'un débat.
Ils ont passé une année à marcher au travers des territoires concernés par le tracé, à photographier et par la même occasion rencontrer et échanger avec ceux qui vivent là.
L'exposition fut la première étape du projet : 18 tirages exposés du 29 janvier au 21 février, à la Maison de la Nature, sur l'hypothétique tracé de l'A45, l'existante A47 et l'humain...
Le second temps fut porté par la Compagnie "De l'âme à la vague" qui nous a convié à la représentation de son œuvre théâtrale, le jeudi 11 février au Sou. La pièce est valorisée par un texte plein d'humour, de colère et de jeux de mots, mais toujours emprunt de nostalgie. Elle bénéficie d'une mise en scène très efficace avec sur scène Arthur Fourcade (collectif X), Lemny Scate (musicien/chanteur) et l'approche vidéographique signée par Charles Boinot.
Enfin, à l'issue de la représentation, le débat... avec un seul but : interroger chacun d'entre nous sur ce projet d'envergure qui nous concerne tous, dans notre quotidien, que nous y soyons favorables ou non.

La Vitrine

Portrait à l'huile

Elle n'a pas encore 10 ans et elle peint comme une grande

La Vitrine a accueilli en février Julie Bonfils, peintre, et sa maman, Clara, peintre sur verre. Julie a 9 ans et est en classe de CM1. Elle a toujours aimé dessiner. Dès la maternelle elle reproduisait les couvertures des livres. À l'âge de 7 ans, elle réalise son premier tableau en peinture acrylique. Ses toiles abstraites, dans l'air du temps, mettent en avant le mouvement, les cercles. Sa technique n'a pas de limite et tout objet qui lui tombe dans la main peut se transformer en outil. Ainsi, la corne d'un boulanger, un emballage, une raclette de plâtrier, une brosse à ongles vont donner naissance à des œuvres colorées et spontanées. C'est l'ennui qui l'a conduite vers ce passe-temps devenu, aujourd'hui, une passion. Quand elle ne dessine pas, comme tout enfant de son âge, elle écoute de la musique, joue avec sa tablette ou aux Playmobil. Plus tard, elle aimerait devenir architecte d'intérieur. Julie a un don artistique sans doute hérité de sa maman, Clara, couturière de formation. Cette dernière, autodidacte, très habile de ses mains, a choisi l'art de la table avec la peinture sur verre. Plats, bouteilles et vases colorés et pailletés habillent et réchauffent son intérieur. Le travail du tissu l'intéresse également avec le même souci de décoration. Pour l'artiste, la créativité manuelle est une véritable thérapie, un moyen de détente nécessaire.

Ci-dessus : les plats de Clara, la mère.
Ci-dessous : un tableau de Julie, la fille.

Bio Flash de Julie Bonfils :

- **avril 2006** : naissance à Saint-Étienne
- **2013** : première toile
- **16/02/16 au 19/03/16** : première exposition à La Vitrine

Visitez une exposition ?

La Vitrine, 19 rue de la République

Horaires d'ouverture :
mardi et samedi : de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h - 04 77 53 49 93 — lavitrine@latalaudiere.fr
Programmation annuelle sur le site www.mairie-la-talaudiere.fr

Charlotte Mollet,

illustratrice, les 21 et 22 mars

Utilisant différentes techniques d'illustration allant du "papier déchiré" à la linogravure, Charlotte Mollet a édité de nombreux albums de comptines traditionnelles. Les élèves de huit classes de La Talaudière ont travaillé sur ses ouvrages et sont venus à la bibliothèque pour une rencontre. Ils ont réalisé des fresques sur des thèmes choisis au préalable. En reprenant la technique du papier déchiré et collé, ils ont imaginé les univers de la jungle, de la mer, de la ville et de la campagne.

Lecture dînatoire

mardi 15 mars 2016 au Sou

Petit renversement de situation à la dernière minute pour la onzième lecture dînatoire ! Le spectacle initialement prévu, "La solitude du coureur de fond" n'a pas pu être joué pour des raisons de droits d'auteur non reconduits. La compagnie la Lune et l'Océan a rebondi et a repris une pièce jouée par le passé : "Petites histoires du soir", d'après les nouvelles de Dino Buzzati. Informé de ce changement de programme, le public a cependant répondu présent et nous étions près de 200 pour ce moment littéraire et convivial. Patrick Mons, qui a mis en scène les nouvelles, en est aussi l'unique comédien ! Il incarne tous les personnages, exprimant à merveille le côté fantastique, cynique et dérisoire qui caractérise le style de Buzzati. Son jeu est ponctué par celui d'Esaïe Cid, musicien, passant de la clarinette au saxophone alto.

Küssaberg

Ces derniers mois...

Un film et une Assemblée Générale

Ce 13 novembre, nous nous sommes retrouvés au Pôle festif de La Talaudière pour une soirée regroupant deux manifestations consécutives : la projection du film "Camp de jeunes 2015" puis l'Assemblée Générale ordinaire de notre association. La première partie a permis aux jeunes de revivre les activités de cette semaine du mois d'août dernier et à leurs parents de mettre des images sur ce que les enfants leur avaient raconté. Quant aux adhérents, ils en savaient un peu plus sur ce temps fort du jumelage dont ils entendent parler chaque année. La seconde partie a été consacrée à notre Assemblée Générale annuelle, avec sa partie formelle de présentation et le vote du rapport d'activité et du bilan financier, puis la présentation des projets pour l'année à venir.
Nous nous sommes ensuite retrouvés autour d'un apéritif pour poursuivre des discussions dans la bonne humeur.

Voyage à Küssnacht Am Rigi et Küssaberg

Dix-sept participants se sont donné rendez-vous devant la Mairie vendredi 4 décembre au matin, pour partir dans deux minibus. Première étape : Küssnacht Am Rigi, en Suisse, autre commune jumelée avec Küssaberg.
Nous y avons assisté à la traditionnelle fête de la Saint-Nicolas *(photo ci-dessous)*, toujours aussi impressionnante avec extinction totale des lumières de la ville suivie du défilé conduit par Saint-Nicolas en personne, accompagné des claqueurs de fouets, des sonneurs de cloches et des mitres illuminées.
Les yeux et les oreilles sont très sollicités et le vin chaud aide à supporter le froid de la nuit hivernale.
Le samedi, départ en train vers Radolfzell Am Bodensee, au bord du lac de Constance, où nous avons visité le marché de Noël ; de nombreux stands dans un très beau centre-ville.
Le dimanche était prévu avec les familles d'accueil. Selon les cas, nous avons ainsi visité différents sites des environs ou le marché de Noël de Zurzach.
Après un nouveau très bon week-end passé chez nos jumeaux, nous avons pris la route du retour le dimanche soir.

Jumelages Élu en charge des jumelages : Philippe Guyot/p.guyot@mairie-la-talaudiere.fr

Allemagne
Hervé Lecavelier :
herve.lecavelier@wanadoo.fr

Mali
Monique Perez :
moperez@free.fr

Espagne
Marie-Thé Jourjon :
eucalyptus42@gmail.com

Somadougou

Notre visite en octobre

À son retour à Somadougou, Baba Guindo, Président du comité de jumelage de Somadougou, a rédigé son compte-rendu du séjour de ma délégation malienne à La Talaudière, nous vous en proposons aujourd'hui quelques extraits.

À notre arrivée en France, nos jumeaux nous ont réservé un accueil chaleureux à l'aéroport de Lyon et la réception à la Mairie de La Talaudière, par le Maire et ses adjoints, nous a dépassés.
Nous avons vu toute la mobilisation pour soutenir le jumelage.
Nous avons eu droit à une cérémonie officielle organisée par la Mairie. Elle a été grandiose et a vu la participation des responsables politiques de la Commune et du député. Au musée du patrimoine, nous avons vu des unités de poids et de mesure de très longue date, elles n'existent presque pas dans nos communes et même au niveau de nos cercles. Nous avons découvert, au marché à bestiaux, que les vaches peuvent donner plus de 30 litres de lait par jour. Chez nous, il est difficile d'avoir cette quantité dans un troupeau de 20 à 25 têtes. Nous faisons de l'élevage intensif pour très peu d'avantages.

Nous avons fait beaucoup de rencontres avec les membres du comité de jumelage de La Talaudière.
J'ai été personnellement étonné de voir des maisons réservées aux personnes âgées. Cela n'est pas imaginable chez nous en ville et à plus forte raison dans les communes rurales. Une vieille personne doit être encadrée par ses enfants et une attention particulière lui est réservée. Elle inculque les valeurs de la famille, de la société aux enfants. Elle veille aussi sur leur entretien et leur accorde sa bénédiction. Autant de raisons pour lesquelles nous ne pouvons pas imaginer de telles pratiques dans notre société.
Dans les écoles (Michelet, Pelleport et Notre Dame) et au jardin d'enfants, nous avons senti que l'esprit de solidarité se cultive au niveau des enfants et qu'ils ont des informations sur la culture, la population et les activités au Mali. Pourtant, à La Talaudière, les jeunes ne sont pas impliqués dans la gestion du comité de Jumelage alors que l'avenir du jumelage doit reposer sur eux. Il faut l'implication des jeunes dans la gestion des affaires.
Je fais le constat que "la coopération jumelage" n'est plus une affaire des seuls membres du Comité de Jumelage. C'est quelque chose qui concerne tout le monde, hommes politiques, leaders communautaires, associations, bref toute personne qui est intéressée par le développement de son village, son secteur, sa commune, doit s'investir pour la réussite de la coopération jumelage entre la Commune de La Talaudière et le secteur de Somadougou.

Des actions de solidarités sont menées et le programme de développement intégré, qui intervient dans tous les domaines de développement du secteur voire de la commune de Sio, est en cours depuis quelques années.

Pari gagné !

Le Carnaval sous le soleil

Anniversaire

Les 10 ans de Cap Danse

Née en mars 2006, l'association Cap Danse a 10 ans et les fête en proposant tout au long de la saison 2015-2016, dix évènements tels que des stages, des Master Class et des spectacles, le tout dans divers styles et esthétiques : jazz, classique, contemporain ou danses populaires, hip-hop, street-jazz, ragga.

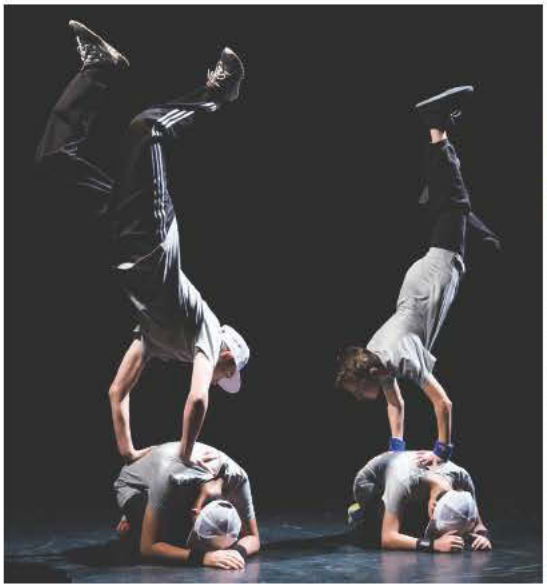

Souffler 10 bougies !

Parmi ces manifestations, un point d'orgue a été la soirée du samedi 12 mars 2016 où se sont succédé un spectacle "Best of" au Centre Culturel le Sou, avec la participation des élèves les plus avancées, des profs et de danseurs professionnels et chanteur invités et une "soirée OFF", au Pôle festif, dans une ambiance très festive et conviviale. Une rétrospective en images des 10 ans écoulés ainsi que plusieurs chorégraphies ont ponctué cette seconde partie agrémentée de canapés, boissons et petits-fours et évidemment du gâteau d'anniversaire avec ses 10 bougies !

Une longue expérience

En 10 ans, très ouverte vers l'extérieur, Cap Danse, a organisé ou participé à de nombreuses manifestations et évènements communaux avec d'autres associations talaudiéroises ainsi qu'à des soirées caritatives. Par ailleurs, plusieurs compagnies et danseurs professionnels sont intervenus au sein de l'association. Les villes de La Talaudière et de Sorbiers accompagnent le développement de Cap Danse en fournissant locaux et subventions. Subventionnement complété par celui du Département depuis que l'école a intégré le Réseau d'Enseignement Artistique de la Loire. Les effectifs s'élèvent à environ 250 élèves par an. Les bons résultats aux concours et examens, le dynamisme et le sérieux de l'école la rendent attractive au-delà des communes de La Talaudière ou Sorbiers. Depuis sa création, 4480 pieds ont foulé le sol de Cap Danse (dont une bonne centaine depuis le départ).

Vers l'avenir...

À côté du Conservatoire de Saint-Étienne, Cap Danse est la première "école de formation chorégraphique de cycle 1 et 2" du département. Et cette année, une nouvelle responsabilité lui incombe : le Département l'a sollicitée pour devenir Centre d'examen.

L'association espère bien continuer à faire progresser ses élèves et conduire de nouveaux projets avec enthousiasme, seule ou accompagnée par d'autres associations, compagnies, artistes…

Remerciements

Merci donc à la quinzaine de professeurs qui sont intervenus et interviennent encore et bienvenue aux nouvelles recrues. Merci aussi à la quinzaine de bénévoles qui se sont investis ou s'investissent toujours dans l'association et à tous ceux et celles, indispensables, qui œuvrent dans l'ombre aux costumes, spectacles, informatique, communication…

À Tout Choeur

Concert pour les hospitaliers.

Après les deux concerts de Noël, nous avons consacré ces quatre derniers mois à répéter notre nouveau programme pour le prochain spectacle de printemps, qui célèbrera le 25ème anniversaire d'À Tout Chœur. Sous la direction d'Yvan Brassac, le chœur a étudié un répertoire qui allie des chansons françaises et des musiques allant de la fantaisie au classique. Pour mieux préparer les deux spectacles des 21 et 22 mai 2016 au Centre Culturel Le Sou, les choristes ont passé une journée de temps fort, de culture vocale et de formation, avec Yannick Berne. C'était le 30 janvier à l'Hermitage (Saint-Chamond). Le premier week-end d'avril a permis à 73 membres d'À Tout Chœur de se détendre et travailler les partitions du programme à Vaison-La-Romaine, cité célèbre à la fois par son passé antique et par sa mise en valeur du chant choral.

L'EMAD Berlioz

Le deuxième trimestre a été riche à l'EMAD Berlioz avec de nombreux évènements :

- Participation de l'orchestre des jeunes au concert du Nouvel An organisé par le Comité des fêtes.
- L'audition de l'atelier lyrique "Ma belle si ton âme" au Sou.
- La mise en place des ateliers de chant et de batucada, pour la comédie estivale avec trois concerts qui auront lieu le samedi 4 et le dimanche 5 juin 2016.
- L'organisation d'un atelier dégustation de vin et chant avec Fabien Chalaye, sommelier et Lauranne Molon, Chef de Chœur.
- La semaine Emadez-vous du samedi 12 mars au dimanche 20 mars et de nombreuses auditions qui ont eu lieu sur tout le territoire de Sorbiers et de La Talaudière : à la Bibliothèque, à la Vitrine, à l'Échappé, à Sorbiers culture et à la MJC de Saint-Chamond...
- Le déroulement des examens de fin de second cycle pour les plus grands élèves.

Des inscriptions auront lieu en juin et durant les semaines portes ouvertes de l'école de musique du samedi 18 juin au samedi 2 juillet.
emad.berlioz@orange.fr/04 77 53 10 65

J.-C. Narce et les jeunes recrues de la batterie fanfare.

Semaine Emadez-vous : les élèves saxophonistes à la Vitrine.

L'Harmonie de la Chazotte

Comme chaque année à l'occasion du concert du Nouvel An, la salle du Centre Culturel Le Sou était comble, le dimanche 10 janvier dernier pour écouter l'orchestre de l'école de musique de l'EMAD Berlioz et notre Harmonie de la Chazotte, sous la direction de Marie-Christine Larue et Florent Plassard.
Le vendredi 29 avril à l'Échappé de Sorbiers, nous avons eu le bonheur de recevoir l'orchestre d'harmonie de l'INSA de Lyon pour un concert de très haut niveau. Cet ensemble se compose principalement d'étudiants de la section musique-études (niveau 3ème cycle). Après une première partie assurée par l'Harmonie de la Chazotte qui interprétait le 2ème mouvement de la 7ème de Beethoven, "The Entertainer" ou encore "Game of Thrones", les musiciens invités, sous la direction de leur jeune et non moins talentueux chef professionnel, Mehdi Lougraïda, ont enthousiasmé l'assistance par leur interprétation de plusieurs compositions qui ont mis en valeur la précision, la sensibilité et la grande agilité technique de cette formation haut de gamme !

Le Centre social

Le 14 janvier 2016 au Pôle festif, le Centre social de La Talaudière et son club du 3ème âge ont accueilli 150 personnes pour partager la galette et pour une après-midi dansante animée par l'accordéoniste Nicolas Grandfills. Ainsi, se sont retrouvés sur place : deux clubs voisins (le Club Loisirs de Saint-Jean-Bonnefonds et le Club des Heureux de Vivre de Sorbiers), trois maisons de retraite (ORPEA, Pro-BTP La Buissonnière et Marie-Romier) et les occupants des logements adaptés de la rue Danton à La Talaudière,
Les 8, 9 et 10 mars, le Centre social de La Talaudière a organisé sa traditionnelle bourse aux vêtements printemps/été au Pôle festif, grâce à l'implication d'une trentaine de bénévoles. Cette année encore les bonnes affaires étaient au rendez-vous : 1780 vêtements étaient proposés à la vente sur la journée du 9 mars. Environ 30 % des vêtements en vente ont pu trouver de nouveaux acquéreurs.

Le CTS

Une nouvelle saison se prépare...

Après un hiver propice aux sorties cyclistes et notamment à quelques compétitions en cyclocross, les cyclos commencent véritablement leur saison avec le printemps. Les premières randonnées et les premiers cols sont désormais d'actualité, sans oublier la préparation des deux organisations : La Talaudiéroise (VTT) et la Dominique Garde (route), qui auront lieu le samedi 28 mai 2016 au départ du Pôle festif dès 7h. En 2015, 850 participants avaient roulé sur les chemins et les routes de la région sans oublier les scolaires qui ont également leur épreuve. CTS, 16 bis rue de la Chazotte.

Nicolas au cyclocross du Crêt de RochTalaudière

Le Cercle

Reprise du championnat

À partir d'octobre, le championnat interassociations repart pour une nouvelle saison avec des matches passionnants de billard français, cochonnet, 1 bande et Casin.
Ados, Seniors, Vétérans, si vous souhaitez participer à une activité, n'hésitez pas à nous rejoindre, au 5 Rue Mirabeau.
Tél. : 04 77 53 61 40.

STB

La Fusion porte ses fruits

Nos rêves de voir de jeunes équipes nées de la fusion de nos deux Clubs (Sorbiers et La Talaudière) se hisser aux plus hauts sommets du Département et de la Région se concrétisent. Les enfants bénéficient de créneaux d'entraînements supplémentaires, qui permettent aux plus motivés de progresser rapidement au contact d'entraîneurs diplômés. C'est pourquoi nous avons des équipes qui occupent la première place de leurs championnats respectifs, comme les U15-Filles et les U17-Filles en D1 (plus haut niveau départemental) ou les U20-Garçons en D2. Notons également la deuxième place des U17-Garçons en Région Niveau-B. Mais la palme revient à nos jeunes U13-Filles actuellement en tête de leur championnat Régional Niveau-A, et qui nous épatent de semaine en semaine. Vivement les poules finales! Sans oublier notre Mini-Basket, avec cette saison pas moins de huit équipes, sans résultats officiels, mais toujours motivés par la Victoire.
Si nos équipes séniores connaissent des difficultés, l'arrivée à maturité de nos jeunes joueurs devrait nous permettre d'inverser cette tendance dans un avenir proche.
Cette année le Club est classé troisième départemental au niveau des effectifs (350 Licenciés) en enregistrant une progression significative, signe de bonne santé.
Forts de tout cela, nous avons de grands espoirs pour l'avenir de "STB".

Photo ci-dessous : U17 filles, seule équipe encore invaincue cette saison

L'Étendard

La section gymnastique féminine de l'Étendard de La Talaudière a organisé le samedi 12 décembre 2015 une compétition "inter section" à la salle Jeanne d'Arc. Pour cette première édition, ce sont pas moins de 45 filles (de 6 à 20 ans) qui ont présenté à leur famille, amis, une très belle prestation de ce qu'elles étaient capables de faire sur les différents agrès proposés à savoir le sol, la poutre, les barres asymétriques, le saut de cheval et le mini-trampoline.
C'est dans l'ambiance festive des fêtes de fin d'année que les gymnastes des différents âges ont pu se côtoyer et partager un gouter de Noël offert par l'Amicale des anciens de l'association. Cette expérience a été appréciée par tous et est donc à renouveler l'année prochaine !

Les Coissous

Le 14 décembre dernier, la fin d'année chez les petits Coissous a été festive avec un spectacle "Le manteau rouge" de la Compagnie Marionnettes Coconut, qui a enchanté petits et grands, suivi par le spectacle "Heure du conte marionnettes" animé par Sylvie et Mathilde (photo ci-dessous) sur le thème du Père-Noël. Lui aussi a eu beaucoup de succès auprès des enfants.
L'année 2016 a démarré avec la confection des couronnes pour les enfants des deux structures qui ont ensuite partagé la galette et élu le Roi et la Reine des Coissous. Enfin, pour Mardi Gras, les enfants se sont retrouvés, maquillés et déguisés sous une pluie de confettis.

La Ribambelle MUSIKADOUDOU

C'est le joli nom donné à l'animation "éveil musical" qui est proposée par Catherine Basson aux enfants de La Ribambelle. Durant trois séances d'une heure, Catherine nous a invités au voyage vers de "nouveaux pays, de nouveaux langages". Ainsi nous avons appris des chants

portugais, turcs, créoles, africains, qu'elle chantait, accompagnée par le violon, le xylophone, la guitare, etc. Les enfants ont pu jouer avec des instruments élaborés à partir de matériaux du quotidien : des bouteilles en plastique, coquilles de noix, mais aussi de vrais instruments tels que le bol tibétain. Soede, l'assistante maternelle de Ryan et Ridwann, nous a fait découvrir une chanson arabe qu'elle nous a promis de nous apprendre la prochaine fois. S'il est vrai que nous aurons peut-être du mal à nous souvenir des airs des chansons, nous avons tous apprécié cette escapade hors de nos frontières sonores et culturelles !

Pro-BTP - La Buissonière

Mme Guirand à La Buissonnière depuis 1982 souffle avec M. Jansen (cuisinier) les bougies du gâteau d'anniversaire.

Le 16 décembre 2015, la Clinique - Résidence médico-sociale BTP-RMS La Buissonnière fêtait son 50ème anniversaire. En présence de Monsieur Garrido, Maire de La Talaudière et de Mesdames Gonzalez-Grail, 1ère Adjointe et Domps, Conseillère Municipale Déléguée ainsi que de Monsieur Charroppin, Directeur opérationnel de l'association BTP-RMS.
300 personnes (résidents, anciens et actuels salariés, familles) se sont remémoré cinq décennies d'histoires.
Bien ancrée dans la vie de La Talaudière, la structure était initialement un lieu où les personnes retraitées du secteur du Bâtiment pouvaient venir s'installer et vivre leur repos dans un petit pavillon. Peu à peu, le projet de l'établissement s'est adapté au gré de l'évolution de la société pour accueillir aujourd'hui 42 personnes au sein d'une clinique gériatrique et 111 personnes en EHPAD, dont 9 en hébergement temporaire. Pour cette fête, il y avait un doux et subtil mélange de joie et d'émotions créé par les partages entre anciens et jeunes employés.
En route pour les 60 ans !
À La Buissonnière, le 4 février 2016, le carnaval était une nouvelle occasion de faire la fête. Les résidents, entraînés par les salariés, étaient bien déguisés sur le thème de la Renaissance.
Les Résidences ORPEA et Marie-Romier, ainsi que les occupants des appartements adaptés de la rue Danton avaient répondu à l'invitation. Dans la joie, plus d'une centaine de personnes ont ainsi pu passer un agréable moment en écoutant musiques anciennes et chansons françaises.

Le carnaval se fête aussi à la Buissonière, accompagnés d'ORPEA et de Marie-Romier.

UEFA EURO 2016™

L'UEFA EURO 2016™ aura lieu en France du 10 juin au 10 juillet 2016.
Le "Nouveau Chaudron" accueillera 4 matches, et comme lors de la Coupe du Monde de football 1998, il recevra un 1/8ème de finale. Les rencontres auront lieu le 14 juin à 21h, le 17 juin à 18h, le 20 juin à 21h et le 25 juin à 15h.

Si l'Équipe de France termine 2ème de son groupe, elle disputera son 1/8ème de finale à Saint-Étienne.

Découvrez les nombreuses festivités organisées avant et pendant la compétition.

Entrez dans l'effervescence de l'UEFA EURO 2016™ !

+ d'infos sur http://saint-etiennetourisme.com/fr/uefa-euro-2016tm
ou en **flashant le QR-code**

L'Agenda

divers

3 mai - 15h
Animation enfant "Sur les traces des mineurs" # MPM
> MPM G

3 mai
Loto # Sorbiers-Talaudière Basket
> Pôle festif du Fay /Saint-Jean-Bonnefonds

Du 8/04 (soir) au 28 mai (inclus)
Fermeture de la Maison # MPM
> MPM

10 mai
Repas dansant # FNACA
> Pôle festif

4 juin - 14h
Concours de pétanque
Sorbiers-Talaudière Basket
> Pôle festif

Du 18 juin au 2 juillet
Portes ouvertes # EMAD Berlioz
> Centre musical Berlioz G

11 juin
Journée familiale # Le Cercle
> Le Cercle

17 juin
Voyage à la ferme # Les Coissous

24 juin - 19h
Assemblée générale STB
Sorbiers-Talaudière Basket
> Pôle festif

Expositions

Jusqu'à fin mai
La balance : tout un symbole
expo. temporaire de la MPM
> MPM G 1er dimanche du mois

Jusqu'au 16 avril
"Rétrospective : 50 ans de peinture et sculpture" # Daniel Lauvernay - sculpture et peinture
> La Vitrine G

19 avril au 13 mai
"Ça pédale dans la semoule"
Philippe Bouillaguet - peinture
> La Vitrine G

Du 20 mai au 11 juin
"Encadrement et céramique"
Centre social - réalisations des adhérents
> Vitrine G

5 juin - 9h
Les 70 ans de la Renault 4CV
UCAT
> parking du Pôle de la viande

Du 14 juin au 9 juillet
"Ils sont d'ailleurs"
- Mireille Guichard
peinture
> Vitrine G

D'avril à juillet
Le nouveau Pôle Jeunesse
maquette des jeunes et panneaux
> Hall Mairie G

2 et 3 juillet - 9 et 10 juillet
La Talaud'hier et de demain
Ville + Comité Archives et Patrimoine
> Enceinte du Clos Brossy G

De juillet à septembre
La Talaud'hier
Comité Archives et Patrimoine
> Hall Mairie G

Informations

Jusqu'à fin mai
Information sur l'apprentissage
Point Information Jeunesse
> Collège P. et M. Curie G

30 juin - 17h30 et 2 juillet - 9h30
Inscriptions # Cap Danse
> Pôle sportif

Marchés - bourses

Mardis et samedis matin
Alimentaire, vêtements et Bazar
> Place Gambetta G

Manifestations

21 mai - 20h
Nuit des musées
> MPM G

22 mai - 9h-18h
Marché aux fleurs
> Parc Municipal G

27 mai - 18h
Relais pédestre enfants
> Étang paysager G

28 mai
Fête du jeu > Parc municipal G

29 mai - 11h
Commémoration du 100ème anniversaire de la bataille de Verdun
> Place Gambetta G

18 juin - 9h30 - 12h
- **Bébés lecteurs**
9h30 > Bibliothèque G
- **1er Forum de la Petite Enfance**
9h30 - 12h > Pôle sportif G

21 juin - 19h
Fête de la musique
> Rues et Pôle festif G

Spectacles

3 mai - 19h30
Princesse K # Bob Théâtre théâtre d'objets
> Le Sou

21 mai - 20h30 et 22 mai - 17h
Concert 25ème anniversaire
À Tout Chœur
> Le Sou

28 mai - 20h30
Duo Bonito # chanson avec dérapages clownesques
> Le Sou

4 juin - 20h30
Comédie estivale # Cap Danse - Centres sociaux Talaudiérois et Sorbérans - EMAD Berlioz
> Echappé G

12 juin - 16h
Concert de Gala
Harmonie de la Chazotte
> Sou

13 juin, 19h30 + 14 juin, 20h30
Silence # Night Shop Théâtre marionettes
> Sou

*G : gratuit selon mention - MPM/MPM : Maison du Patrimoine et de la Mesure

1er juin - 15h
Z... # Cie La Clinquaille
théâtre d'objets
> Sou G

25 et 26 juin
Spectacle de Gala # Cap Danse
> Sou

14 juillet - 22h30
Feu d'artifice
> Sud Goutte G

2 juillet - 20h
Dans le cadre du Festival des 7 Collines : The Loser(s) # Losers Cirque Company
cirque/hip-hop
> Sou

10 septembre - 20h
Ouverture de la Saison culturelle
Volo # concert
Sur invitation
> Sou G

Sport

21 mai
Master class Danse Jazz # Cap danse
> Pôle sportif

Pétanque : But d'Honneur # Le Cercle
> Le Cercle

28 mai - 7h
- **27ème Talaudiéroise**
randonnée cycliste VTT
- **11ème Dominique Garde**
randonnée cycliste route organisée par le CTS
> Départ Pôle festif

18 juin - toute la journée
Tournois-Jeunes U13-M-F
Sorbiers-Talaudière Basket
> Complexe-Sportif de Sorbiers

19 juin - toute la journée
Tournois-Jeunes U15-M-F
Sorbiers-Talaudière Basket
> Complexe-Sportif de Sorbiers

28 août
Tour Loire Pilat
> Renseignements en Mairie G

Vous aussi, diffusez vos actualités dans votre magazine !

Association talaudiéroise, n'hésitez pas à nous communiquer vos évènements !

Transfert de la compétence "eau" à Saint-Étienne Métropole : ce qui va changer pour les Talaudiérois

La compétence "eau" a été transférée à Saint-Étienne Métropole au 1er janvier 2016. Cependant, afin d'assurer une proximité dans l'exercice de cette compétence, la gestion de la distribution et la relation usager du service restent au niveau des communes en régie, avec un maintien des modes d'organisation en vigueur et du personnel mobilisé dans les communes.

Pendant trois ans, chaque commune garde la tarification avant une harmonisation progressive des tarifs.

CHANGEMENTS POUR L'ABONNÉ :
La facture d'eau et d'assainissement sera désormais émise par Saint-Étienne Métropole.
La date limite de paiement change : 30 jours à réception de la facture. Le non-paiement dans les délais entraînera des frais de procédures.

La Trésorerie qui encaisse les paiements change : Trésorerie Saint-Étienne Métropole 1 rue de l'Attache aux Bœufs 42002 Saint-Étienne cedex 1.
Tél. : 04 77 48 68 49 – email : t042016@dgfip.finances.gouv.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi et mercredi : 8h30-11h45/13h-16h - vendredi : 8h30-11h45/13h-15h - Fermeture le jeudi.

Les moyens de paiement seront les suivants :
- par chèque libellé à l'ordre du Trésor public en joignant impérativement le papillon détachable de la facture
- en espèces au guichet de la Trésorerie
- par carte bancaire au guichet de la Trésorerie ou à distance par téléphone
- par carte bancaire par internet : www.tipi.budget.gouv.fr - Identifiant collectivité : 010769 - Référence de la dette : voir sur le recto de la facture, en bas à gauche
- par virement bancaire sur le compte Banque de France en indiquant les références de la facture

IBAN : FR79 30001 007 29C4 20000 000079 - BIC : BDFEFRPPCCT

ATTENTION : Aucun paiement ne sera accepté en Mairie.

Couffins talaudiérois

NOVEMBRE 2015
Louka de ABREU
Agathe RONDARD
Clément MAZET

DÉCEMBRE 2015
Lahina OUHANI
Sixtine ROUX
Martin BAROUMAS
Basilio BARROCA

JANVIER 2016
Eva ARAUJO
Robyn GARDANT GONON
Léane MATHEVON
Paul-Lou MASSACRIER

FÉVRIER 2016
Soane BLANC

MARS 2016
Tom VALLUCHE
Lucas GILLIER
Raphaël NOEL
Lise LAFONT

PERMANENCES DES ÉLUS

Pascal GARRIDO, Maire
• sur rendez-vous

Ramona GONZALEZ-GRAIL,
1ère Adjointe (Projets urbains, logement, enfance, jeunesse, sports et associations)
• sur rendez-vous

Daniel GRAMPFORT,
Adjoint (Culture, communication et patrimoine)
• Sur rendez-vous et vendredi 15 h 30 - 17 h

Marie-Jeanne LAGNIET,
Adjointe (Action sociale et C.C.A.S.)
• mardi 9 h - 12 h

Pierre CHATEAUVIEUX,
Adjoint (Environnement et Fleurissement)
• lundi 9 h - 12 h et vendredi 9 h - 12 h

Nathalie CHAPUIS
Adjointe (Commerce, opération urbaine, sécurité et marchés)
• lundi 14 h - 17 h

René DIMIER,
Adjoint (Voirie, Eau potable, Éclairage public)
• mardi 14 h - 17 h

Marie-Pierre JUQUEL,
Adjointe (Urbanisme)
• mercredi 9 h - 12 h

Marc ARGAUD,
Adjoint (Bâtiments communaux)
• jeudi 9 h - 12 h

Philippe GUYOT, Conseiller délégué (Jumelages et Bibliothèque) - **Suzanne DOMPS,** Conseillère déléguée (Personnes âgées) - **Dominique SOUTRENON,** Conseiller délégué (Accessibilité et mobilité) - **Aline GIBERT,** Conseillère déléguée (Éducation) - **Damien LAMBERT,** Conseiller délégué (Cadre de vie) - **Jacqueline PERRICHON,** Conseillère déléguée (Petite Enfance).
• sur rendez-vous

Reconnaissez-vous l'actuelle **Place Éthon-Wéry ?**

Le Comité Consultatif Archives et Patrimoine vous propose de découvrir son Expo-Quizz «La Talaudière, une ville qui change !».
Dix lieux emblématiques de la commune, photographiés à plusieurs dizaines d'années d'intervalle.
Reconnaissez-les et associez les bons clichés…
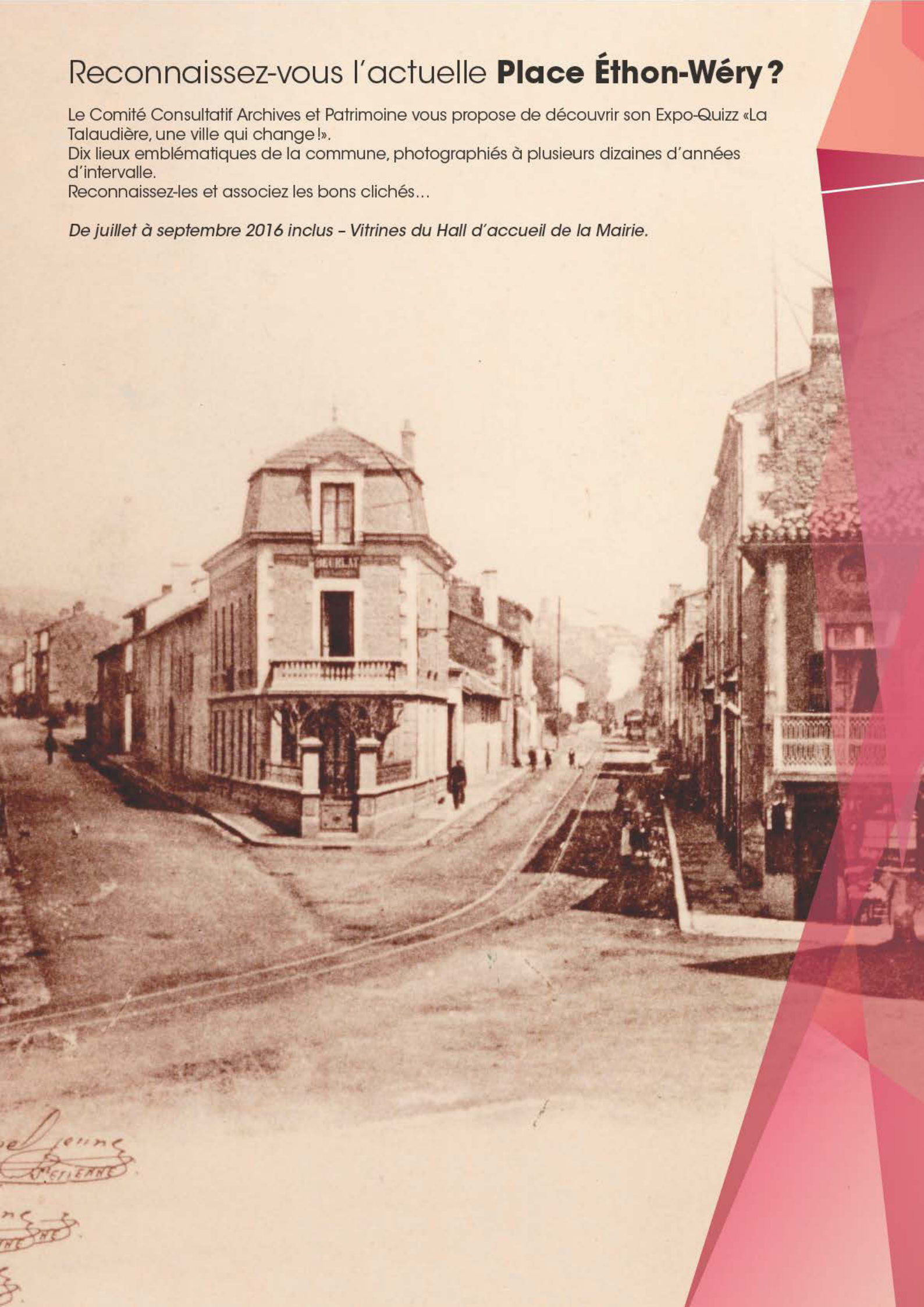
De juillet à septembre 2016 inclus – Vitrines du Hall d'accueil de la Mairie.